

PLAN D'ACTION LOCAL  
POUR L'ÉCONOMIE  
ET L'EMPLOI

---

2007-2010

---

Adopté par le conseil d'administration  
le 16 janvier 2007



# REMERCIEMENTS

**Direction générale**

Pierre Morrissette

**Coordination**

Lucie Dufour

Linda Langlais

**Recherche et rédaction**

Jacques Desjardins

**Ont également contribué à la rédaction :**

Guy Biron

Pierre Charrette

Martine Girard

Pierre Morrissette

Richard Roussel

**Cartographie**

Ville de Montréal

**Photographies**

Archives du RESO

Café Paradoxe

École entreprise Formétal

**Révision et correction**

Jacques Desjardins

Lucie Dufour

Linda Langlais

Pierre Morrissette

L'élaboration du PALÉE 2007-2010 a été possible grâce à la participation active de l'ensemble de l'équipe du RESO, des membres de son conseil d'administration, des organismes communautaires, des entreprises, des syndicats, des institutions et des résidents du Sud-Ouest qui ont participé aux différentes étapes de consultation.

Le RESO désire remercier l'arrondissement du Sud-Ouest pour sa précieuse collaboration.

Vous pouvez télécharger la version électronique du PALÉE en visitant notre site Internet au [www.resomtl.com](http://www.resomtl.com)

Les partenaires publics qui soutiennent la réalisation de la mission du RESO sont :

Le Sud-Ouest  
**Montréal** 

**Emploi**  
**Quebec** 



**Développement**  
**économique Canada**

**Canada Economic**  
**Development**

Tous droits réservés © 2007 RESO. Reproduction autorisée avec mention de la source.

ISBN : 978-2-9803847-8-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec



# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT .....	1
INTRODUCTION .....	2
PRÉAMBULE .....	4
PRÉSENTATION DU RESO .....	5
<b>1. PORTRAIT ET DIAGNOSTIC DE LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE 2006 .....</b>	<b>8</b>
1.1 Évolution de la structure économique .....	8
1.2 Mutation progressive du domaine manufacturier .....	11
1.3 Essor de l'économie des services .....	11
1.4 Essor de la nouvelle économie .....	12
1.5 Consolidation de l'économie sociale .....	14
1.6 Expansion du secteur culturel .....	15
1.7 Potentiel du marché commercial local .....	17
1.8 Portrait socioéconomique de l'arrondissement du Sud-Ouest .....	18
1.8.1 Origines de la population .....	18
1.8.2 Situation familiale .....	18
1.8.3 Connaissance des langues officielles .....	18
1.8.4 Niveau de scolarité .....	18
1.8.5 Revenu .....	19
1.8.6 État de santé de la population .....	19
1.8.7 Main-d'œuvre locale .....	19
1.8.8 Lieu de travail .....	21
<b>2. BILAN DES ORIENTATIONS ET PRIORITÉS DU PLAN 2003-2006 .....</b>	<b>23</b>
2.1 Bilan du plan de développement économique .....	23
2.2 Bilan du plan de développement de la main-d'œuvre .....	28
<b>3. LE PALÉE DU SUD-OUEST DANS LE CONTEXTE DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE .....</b>	<b>30</b>
3.1 Contexte .....	30
3.2 Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) : Cap sur le monde, pour une région métropolitaine de Montréal compétitive .....	31
3.3 Ville de Montréal .....	32
Plan d'urbanisme, chapitre du Sud-Ouest .....	32
Montréal, ville de savoir .....	39
Réussir à Montréal .....	39
Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels .....	41
Montréal, métropole culturelle .....	41
Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise .....	41
3.4 Tourisme Montréal : plan de développement touristique de Montréal 2003-2010 .....	42
3.5 Emploi-Québec : plan d'action régional 2006-2007 de la région de Montréal .....	42

---

<b>4. ORIENTATIONS, PRIORITÉS ET PISTES D'ACTION 2007-2010</b>	<b>44</b>
Deux préoccupations transversales et dix orientations de développement intégré	44
4.1 Constituer une communauté apprenante	44
4.2 Instaurer une approche de développement durable	44
4.3 Dix orientations de développement intégré	45
Orientation 1 : Valorisation de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi	45
Orientation 2 : Canal de Lachine, axe central de développement	47
Orientation 3 : Promotion d'une image renouvelée du Sud-Ouest	48
Orientation 4 : Rétention, expansion et attraction des entreprises	49
Orientation 5 : Développement ou création de pôles d'entreprises de la nouvelle économie	50
Orientation 6 : Soutien au développement du récréotourisme	51
Orientation 7 : Soutien au développement de l'économie sociale	52
Orientation 8 : Soutien au développement du secteur culturel	53
Orientation 9 : Revitalisation des artères commerciales	54
Orientation 10 : Amélioration de l'accessibilité aux logements, aux transports et à la qualité du milieu	55
<b>5. LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT</b>	<b>57</b>
5.1 Organisation	57
5.2 Principaux partenaires	57
5.3 Programmes et fonds administrés	58
Budget d'initiatives locales (BIL)	58
Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)	59
Fonds d'économie sociale du Sud-Ouest (FESSO)	59
Fonds local d'investissement (FLI)	60
Programme Jeunes promoteurs (JP)	60
Programme soutien au travail autonome (STA)	60
RESO Investissements inc.	61
Société locale d'investissement pour le développement de l'emploi (SOLIDE)	61
5.4 Interventions de facilitation	62
<b>CONCLUSION</b>	<b>63</b>
<b>NOTES</b>	<b>64</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution du nombre d'établissements et de l'emploi, Sud-Ouest/Ville de Montréal, 1996-2006 .....	8
Tableau 2 : Évolution du nombre d'établissements par industrie 2003/2006 .....	9
Tableau 3 : Évolution du nombre d'emplois par industrie 2003/2006 .....	9
Tableau 4 : Évolution de l'emploi manufacturier par secteur 2003/2006 .....	9
Tableau 5 : Portrait de l'ensemble des secteurs 2006 .....	10
Tableau 6 : Centre-ville de Montréal, marché immobilier industriel et bureau 1 <sup>er</sup> trimestre 2006 .....	13
Tableau 7 : Secteur culturel, acteurs culturels recensés par spécialité .....	15
Tableau 8 : Secteur culturel, acteurs culturels selon leur finalité .....	16
Tableau 9 : Secteur culturel, répartition des emplois .....	16
Tableau 10 : Montréal/Sud-Ouest, indicateurs de participation au marché du travail, population âgée de 15 ans et plus .....	20
Tableau 11 : Niveau professionnel des prestataires de l'assurance-emploi moyenne mensuelle : avril 2002-mars 2003 .....	20
Tableau 12 : Arrondissement du Sud-Ouest; provenance géographique des travailleurs par secteur d'activité .....	22

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des secteurs d'activité en économie sociale en 2006 .....	14
Graphique 2 : Niveau de scolarité de la population âgée entre 15 et 64 ans .....	21

## LISTE DES CARTES

Carte 1 : Territoire .....	5
Carte 2 : Le plan directeur .....	33
Carte 3 : L'affectation du sol .....	35
Carte 4 : Les secteurs d'emplois .....	37



## MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec grande fierté que nous vous présentons le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), document d'orientation stratégique qui trace les grandes priorités d'action du développement social et économique du Sud-Ouest pour la période 2007-2010.

Depuis sa fondation en 1989, le RESO fait appel à la concertation pour l'élaboration de ses plans de développement afin qu'ils soient le reflet des préoccupations et des aspirations des acteurs socioéconomiques et de la population du Sud-Ouest. Le PALÉE 2007-2010 ne déroge pas à la règle.

Au printemps et à l'automne 2006, les entreprises, les organismes communautaires, les entreprises d'économie sociale, les syndicats, les institutions de la santé, de l'éducation et de la culture ont été invités à exprimer leur avis sur les grandes orientations du PALÉE. En septembre 2006, c'était au tour des citoyens et des citoyennes à faire part de leurs préoccupations à l'assemblée annuelle du RESO. Répartis dans une dizaine d'ateliers, les quelque 200 participants ont discuté du développement des entreprises et de l'emploi, du développement de la main-d'œuvre, de l'économie sociale, du canal de Lachine et du récréotourisme, de la culture, de la qualité de vie et de l'environnement, des grands projets et des sites à développer, de la promotion du Sud-Ouest, de l'habitation.

Le PALÉE comprend une dizaine d'orientations, et des pistes d'action concrètes, touchant l'ensemble de ces sujets ainsi que deux orientations stratégiques transversales : « Le Sud-Ouest, communauté apprenante » et « Le Sud-Ouest, acteur du développement durable ».

Ces orientations et ces pistes d'action convergent avec la mission du RESO et leur réalisation contribuera à concrétiser l'énoncé de vision adopté par le conseil d'administration en 2002, qui se résume ainsi : faire du Sud-Ouest un modèle de développement durable et équitable, un endroit où il est possible d'habiter, de travailler, de se divertir et de s'épanouir au sein d'une communauté inclusive et ouverte sur le monde.

Bien sûr, les grands enjeux de développement du Sud-Ouest s'insèrent dans un plus grand ensemble : c'est pourquoi le PALÉE 2007-2010 tient compte des enjeux de développement métropolitains. Il est en outre à prévoir que le renouveau accéléré que connaît le Sud-Ouest depuis quelques années ira en s'accroissant, apportant ainsi une contribution essentielle au développement de Montréal. C'est ce à quoi s'efforcera le RESO, en tant qu'animateur de la communauté du Sud-Ouest sur les enjeux de développement économique, social et culturel.

Soulignons également que les priorités d'action du PALÉE ne pourront être mises en oeuvre que grâce à la concertation et à la mobilisation des acteurs socioéconomiques locaux et à la collaboration des partenaires du RESO, notamment l'arrondissement du Sud-Ouest, Emploi-Québec et Développement économique Canada.

Tous sont donc conviés à faire en sorte, à travers la réalisation des projets et des pistes d'action du PALÉE 2007-2010, que le renouveau du Sud-Ouest se poursuive et, surtout, dans un esprit d'équité et de solidarité, qu'il profite au plus grand nombre.

**Pierre Sylvestre**  
Président



# INTRODUCTION

Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) du Sud-Ouest est un document d'orientation stratégique dont l'objectif est d'identifier les grandes priorités d'action pour le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) et ses partenaires publics, privés, syndicaux, communautaires et institutionnels en matière de développement économique et de développement de la main-d'œuvre. Se voulant le reflet des préoccupations, des attentes et des aspirations de la communauté du Sud-Ouest en ces matières, le PALÉE 2007-2010 a été conçu et élaboré en consultation avec l'ensemble des partenaires sociaux et économiques de l'arrondissement, et en faisant une large place à la participation citoyenne.

Le PALÉE 2007-2010 propose des orientations, des objectifs et des priorités en continuité avec le PALÉE 2003-2006. Pour tous ceux qui suivent de près la dynamique de développement du Sud-Ouest, il n'y aura pas de surprise. Cependant, si les principes et les valeurs qui sous-tendent le travail du RESO sont toujours les mêmes – participation citoyenne, concertation des acteurs socioéconomiques et gouvernance autonome –, le contexte économique et social dans lequel se déploie l'action du RESO a quant à lui évolué de façon remarquable.

En effet, le Sud-Ouest connaît depuis quelques années à peine un renouveau accéléré. Ce renouveau annoncé et souhaité par tous depuis plusieurs années n'est pas une vision de l'esprit. Il se manifeste concrètement et de multiples façons :

- développement résidentiel : près de 2 000 nouveaux logements privés, en grande partie aux abords du canal de Lachine, mais aussi quelque 430 unités de logements communautaires et coopératifs ;
- population : à cet égard, pour la première fois depuis le déclin démographique amorcé dans les années 1950, selon les données de l'arrondissement du Sud-Ouest, la population du Sud-Ouest passerait de 66 474 habitants en 2001 à 69 604 habitants en 2006, soit une augmentation de 4,7 % ;
- croissance de l'emploi : bien que plus modeste dans la période 2003 à 2006, elle a été de 4 % par année en moyenne au cours des 10 dernières années, ce qui représente 8 280 emplois de plus en 2006 qu'en 1996 ;
- structure économique en profonde mutation et diversification : le secteur manufacturier traditionnel constitué de grandes usines cède le pas à la nouvelle économie (le tertiaire moteur), plus particulièrement dans les domaines des technologies de l'information et des communications (TIC), de la production et de la postproduction télé, vidéo, cinéma, musique, du multimédia, et plus timidement du récréotourisme et de la culture ;
- taille des entreprises : il y a de moins en moins de gros employeurs et de plus en plus de petits établissements (augmentation de 20 % en 3 ans) ;
- qualité de vie : accroissement notoire de l'activité commerciale et de l'activité culturelle ;
- projets de développement multifonctionnel majeurs : plus que jamais, ils déferlent sur le Sud-Ouest.

Le Sud-Ouest est donc véritablement à l'aube d'une renaissance longtemps attendue, et il faut s'en réjouir. Mais ce renouveau tant attendu ne profite pas à tous et cache une réalité qui ne doit surtout pas être reléguée au second plan sous prétexte que « les choses s'améliorent ». Ce renouveau suscite beaucoup d'espoir, mais comme tout changement important, il soulève des craintes et des inquiétudes qu'il ne faut pas minimiser. Il y a encore près de 7 000 adultes aptes au travail qui reçoivent de l'aide sociale dans le Sud-Ouest, et ce sont des

personnes de plus en plus difficiles à rejoindre et à accompagner dans une démarche de formation et de retour au travail. Ce sont des personnes qui vivent dans des conditions de pauvreté et de précarité qui les rendent vulnérables dans un contexte où le renouveau entraîne inexorablement des hausses de valeurs foncières qui pourraient les obliger à quitter leur quartier.

**Il y a près de 7 000 adultes aptes au travail qui reçoivent de l'aide sociale dans le Sud-Ouest**

Il reste donc un grand défi à relever pour la communauté du Sud-Ouest : le défi d'intégrer socialement et professionnellement les personnes qui demeurent en marge du renouveau. Plus que jamais, les conditions sont favorables pour réaliser cette intégration et faire en sorte que le développement économique se conjugue au développement social : création d'emplois, amélioration du cadre de vie, développement résidentiel, expertise concertée en employabilité, etc. Et plus que jamais, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre appréhendée, il faut trouver des stratégies et innover pour « arrimer » les besoins de main-d'œuvre des entreprises et la main-d'œuvre sans emploi disponible au sein de l'arrondissement. Paradoxalement, à mesure que le profil socioéconomique et démographique de l'arrondissement s'améliore, les ressources pour venir en aide aux plus démunis sont menacées. Ce n'est cependant pas le moment de baisser les bras. Il faut rester vigilants pour s'assurer d'obtenir les moyens en tant que communauté, de poursuivre ce travail de longue haleine.

Dans ce contexte, le **PALÉE retient deux orientations stratégiques « transversales »** qui doivent devenir une obsession dans toutes les actions et les interventions du RESO :

- **Le Sud-Ouest, communauté apprenante**
- **Le Sud-Ouest, acteur du développement durable**

**Il ne s'agit pas simplement d'apparier les besoins des uns et des autres, mais bien de préparer adéquatement les uns et les autres pour que le jumelage soit gagnant et durable pour les employeurs autant que les travailleurs.**

Dans le Sud-Ouest, une communauté apprenante, c'est une communauté qui place au centre de ses préoccupations l'employabilité et la formation de sa main-d'œuvre, en emploi et sans emploi. Avec plus de 20 ans d'expérience en employabilité et en accompagnement de personnes sans emploi, le RESO, en collaboration avec de multiples partenaires communautaires, publics et privés, a développé une expertise unique et reconnue qu'il entend mettre davantage au service des besoins de main-d'œuvre des entreprises et des personnes à la recherche d'un emploi. Il ne s'agit pas simplement d'apparier les besoins des uns et des autres, mais bien de préparer adéquatement les uns et les autres pour que le jumelage soit gagnant et durable autant pour les employeurs que pour les travailleurs. Une communauté apprenante, c'est aussi appuyer le travail de FormaPlus pour donner aux entreprises des outils pour améliorer les compétences de leur main-d'œuvre et leur productivité en faisant de la formation continue une composante incontournable de leurs pratiques de gestion.

À bien des égards, le RESO a toujours situé son action dans une vision de développement durable et équitable. Conjuguer l'économique et le social dans un secteur en déclin comme le Sud-Ouest était déjà une prise de position en faveur de l'équité sociale. La dimension environnementale prend pour sa part une place de plus en plus grande dans les préoccupations des citoyens et devient un critère d'analyse additionnel dans l'évaluation des projets de développement et dans l'évaluation des demandes de financement adressées aux fonds d'investissement administrés par le RESO.

Enfin, il faut souligner que les orientations stratégiques privilégiées par le PALÉE 2007-2010 font appel à la contribution conjugulée et concertée des ressources internes du RESO et des multiples partenaires du développement urbain, économique et social du Sud-Ouest. Une collaboration accrue entre les services du RESO sera essentielle pour la mise en œuvre de stratégies innovatrices pour répondre aux besoins des individus, des entreprises et des organismes. Plusieurs pistes d'action sont identifiées dans le but de concrétiser les orientations retenues. Ces pistes d'action ne sont ni exhaustives, ni exclusives, mais visent surtout à illustrer des opportunités de projets qui font déjà largement consensus dans la communauté. Ces pistes d'action seront bonifiées et développées annuellement à l'occasion de l'élaboration des plans d'action annuels de chacun des services du RESO.

**Pierre Morrissette**  
Directeur général



# PRÉAMBULE

## PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI : LE MANDAT DE RÉALISATION

---

Le RESO s'est vu octroyer le mandat de Centre local de développement (CLD) pour l'arrondissement du Sud-Ouest dès la création de ces entités en 1998. La Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation définit les responsabilités<sup>1</sup> des CLD quant à l'élaboration du plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) et au développement de l'entrepreneuriat, y compris celui de l'économie sociale, soit :

- **«élaborer un plan d'action local** pour l'économie et l'emploi, en tenant compte notamment du plan quinquennal de développement établi par la conférence régionale des élus de son territoire et, le cas échéant, du schéma métropolitain d'aménagement et de développement ainsi que du plan des grands enjeux du développement économique adoptés par la communauté métropolitaine de son territoire, et **veiller à la réalisation** de ce plan d'action local ;
- élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une **stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat**, y compris **l'entrepreneuriat de l'économie sociale.** »

La loi prévoit d'autre part que la Ville de Montréal confie à des Centres locaux de développement l'exercice de la responsabilité en matière de développement économique local. En effet, la Ville de Montréal administre sur son territoire le chapitre 29 de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la recherche concernant l'activité des Centres locaux de développement (CLD). En vertu de ce pouvoir, la Ville de Montréal a conclu une entente avec le RESO entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2005 et se renouvelant par tacite reconduction pour des périodes d'un an.

Le RESO s'est vu octroyer le mandat de Centre local de développement (CLD) dès la création de ces entités en 1998.

Cette entente définit les engagements des deux parties, mentionne les ententes à conclure avec d'autres partenaires, tels le Service d'aide aux jeunes entreprises (SAJE) et le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM), et spécifie les dispositions administratives inhérentes au contrat. En ce sens, l'entente de gestion conclue avec la Ville de Montréal vient compléter, à l'annexe IV, les exigences auxquelles le présent PALÉE est tenu de se conformer. L'entente comporte aussi en annexe une définition des rôles respectifs entre les deux parties en matière de développement économique local. De plus, la Ville de Montréal, représentée par l'arrondissement du Sud-Ouest, dans un esprit de collaboration mutuelle, émet annuellement des attentes signifiées et en évalue l'atteinte en collaboration étroite avec le RESO.

L'entente qui établit le partage des responsabilités entre l'arrondissement du Sud-Ouest et le RESO est disponible sur demande.

# PRÉSENTATION DU RESO

## VINGT ANS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS LE SUD-OUEST

### Mission De 1984 à aujourd'hui...

**Regrouper la communauté du Sud-Ouest autour de stratégies et de projets de développement pour qu'elle participe activement à bâtir son avenir économique, social et culturel dans une perspective durable et équitable en misant sur l'engagement et la concertation de la population et des acteurs sociaux et économiques.**

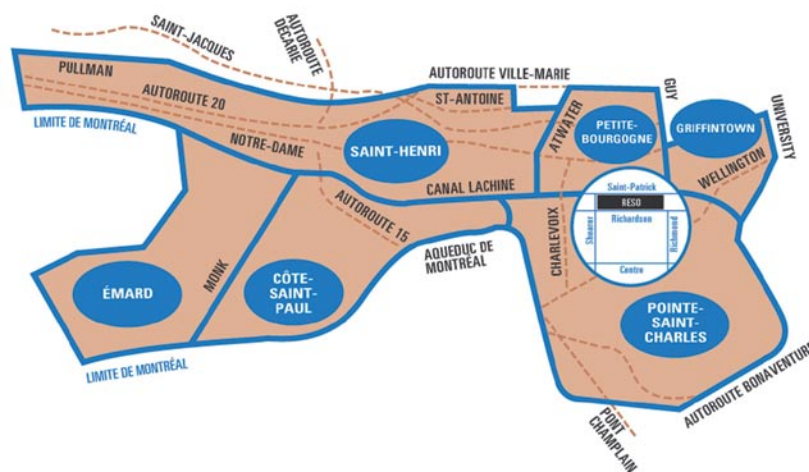
Le **Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)** est une corporation de développement économique communautaire qui travaille à la revitalisation économique et sociale des quartiers du Sud-Ouest de Montréal. Dès 1984, des citoyens prenaient leur destinée en main par la mise en place du Programme économique de Pointe-Saint-Charles (PEP) dans un contexte de pertes d'emplois massives dans le domaine manufacturier. Le RESO prenait le relais du PEP à la fin de 1989 par la volonté commune des principaux acteurs socioéconomiques et de la population du Sud-Ouest et étendait son action à l'ensemble des cinq quartiers qui composent l'arrondissement du Sud-Ouest. Depuis lors, en concertation avec ses partenaires des milieux des affaires, communautaire, syndical, institutionnel et des élus locaux, le RESO a contribué à sauvegarder des emplois menacés (ateliers ferroviaires, Sidbec-Dosco, Emballages Consumers, Robin Hood). Par l'effort concerté de tous ses partenaires, il a réussi à consolider la base industrielle du Sud-Ouest et à y attirer de nouvelles PME et des centaines de petites entreprises. Le RESO poursuit son travail auprès des résidents à la recherche d'un emploi, des entreprises, des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale. Même si la communauté du Sud-Ouest peut aujourd'hui tirer une certaine fierté de ces nombreuses années d'efforts et de réalisations, il reste du chemin à parcourir pour que le renouveau profite à toute la communauté. C'est ce à quoi le RESO continue de s'employer.

### Participation, concertation et partenariat

La concertation et le partenariat sont au cœur de l'action du RESO, soutiennent l'ensemble de ses activités et sont présents dans la plupart de ses interventions. La structure participative et représentative du RESO encourage et facilite la participation des citoyens, des organisations et des entreprises dans la définition des orientations et des priorités de développement pour le territoire<sup>2</sup>. Le RESO participe à des concertations existantes, prend l'initiative d'en créer et travaille avec de multiples partenaires. Cette approche est utilisée tant pour la mise en valeur du territoire, l'habitation, la création de pôles d'emploi, le développement du récréotourisme et de la culture, la mise à niveau des entreprises, la formation de la main-d'œuvre dans les entreprises, les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale que pour l'organisation de formations professionnelles pour les chercheurs d'emplois. Comme cela a été mentionné en préambule, le partenariat entre la Ville de Montréal et le RESO est formalisé par une entente.

### Territoire

**Le RESO intervient dans l'arrondissement du Sud-Ouest. (Côte-Saint-Paul, Émard, Griffintown, Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri)**



---

## Structure

### *Une structure participative et représentative*

Le RESO est d'abord un mouvement de participation de tout un milieu à son développement. À la base de son existence, il y a le défi de la démocratie et de la participation réelle de la communauté aux orientations, aux actions et aux projets de développement du Sud-Ouest. Le RESO s'est donné une structure qui permet cette participation et qui est représentative de la communauté du Sud-Ouest.

### *Conseil d'administration*

Le conseil d'administration détermine les actions qui sont entreprises par le RESO en tenant compte des recommandations formulées par les collèges électoraux sectoriels. Ses membres représentent les principaux acteurs socioéconomiques du Sud-Ouest : entreprises, institutions, organismes communautaires et syndicats. Les participants aux activités en employabilité du RESO y ont aussi un représentant ainsi que l'arrondissement du Sud-Ouest.

Le conseil d'administration du RESO est formé des personnes suivantes :

- | Pierre Sylvestre, avocat du *cabinet d'avocats Sylvestre, Fafard, Painchaud*, président du conseil;
- | Madeleine Breton, directrice du développement des programmes, de la santé publique et des partenariats du *Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun*, représentante des institutions de la santé, de l'éducation et de la culture;
- | Édith Cyr, directrice générale du *GRT Bâtir son quartier*, représentante des entreprises d'économie sociale;
- | Pierre Dallaire, directeur d'usine chez *Kruger inc.*, représentant des grandes entreprises;
- | Steeve Dupuis, coordonnateur de *Concertation Saint-Paul-Émard*, représentant des organismes communautaires de Émard-Côte-Saint-Paul;
- | Véronique Fournier, coordonnatrice à la formation de base, représentante des employés du RESO;
- | Line Hamel, conseillère de ville, *district de Saint-Henri-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles*, représentante des élus municipaux du Sud-Ouest;
- | Éric Legault, représentant des participants aux activités du RESO;
- | Véronique Olivier, présidente de *Waveroad, partenaires en télécommunications inc.*, représentante des commerces et petites entreprises de services;
- | Gilles Paquette, conseiller syndical à la *Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec*, représentant des syndicats de la FTQ;
- | Vicente Perez, coordonnateur de la *Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé*, représentant des organismes communautaires de la Petite-Bourgogne;
- | André Raymond, directeur général du *Centre financier aux entreprises, secteur sud-ouest de Montréal*, représentant des institutions financières;
- | Jean-François Rivest, président de *Voodoo Technologies inc.*, représentant des PME;
- | Hugues Rondeau, conseiller syndical au *Conseil central du Montréal métropolitain*, représentant des syndicats de la CSN;
- | Maggie St-Georges, coordonnatrice de *Solidarité Saint-Henri*, représentante des organismes communautaires de Saint-Henri;
- | Karine Triollet, coordonnatrice d'*Action-Gardien*, représentante des organismes communautaires de Pointe-Saint-Charles.

Sont membres d'office sans droit de vote :

- | Pierre Morrissette, directeur général;
- | Pierre Richard, vice-président au développement stratégique;
- | Marguerite Blais, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne à l'Assemblée nationale;
- | Stéphane Sainte-Marie, directeur, *Centre local d'emploi de Pointe-Saint-Charles*, représentant du CLE Pointe-Saint-Charles

#### *Collèges sectoriels électoraux*

Dans le but d'élire leurs représentants au conseil d'administration et de formuler des recommandations au conseil d'administration, les principaux intervenants socioéconomiques du Sud-Ouest et membres du RESO se réunissent deux fois par année en neuf collèges sectoriels électoraux.

- Grandes entreprises
- PME
- Commerces et petites entreprises de services de 5 employés et moins
- Institutions financières
- Syndicats
- Entreprises d'économie sociale
- Organismes communautaires
- Institutions de la santé, de l'éducation et de la culture
- Participants aux activités d'aide à l'emploi du RESO

#### *Assemblée générale annuelle*

Tous les membres du RESO et les résidants du Sud-Ouest sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle. Les préoccupations exprimées lors de cette rencontre sont transmises au conseil d'administration. Selon la conjoncture et les enjeux du moment, le RESO tient aussi des activités d'information et de mobilisation qui s'adressent aux citoyens du Sud-Ouest.

#### *Équipe de direction*

L'équipe de direction du RESO est composée des personnes suivantes :

- Pierre Morrissette, directeur général
- Guy Biron, directeur des Services en employabilité
- Christine Guay, directrice du Carrefour jeunesse emploi du Sud-Ouest de Montréal
- Jacques Laniel, directeur des Services administratifs et des ressources humaines
- Richard Roussel, directeur du Service aux entreprises



# 1 PORTRAIT ET DIAGNOSTIC DE LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE 2006

## 1.1 ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE

On remarque depuis dix ans une croissance soutenue des entreprises et de l'emploi sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, comme l'atteste le tableau qui suit :

Tableau 1	SOURCES	1996	2000	2003	2006	1996-2003	2003-2006
Évolution du nombre d'établissements et de l'emploi Sud-Ouest/Ville de Montréal, 1996-2006	Nombre d'établissements dans le Sud-Ouest <sup>3</sup>	1952	2109	2369	2 891		
	Croissance annuelle moyenne des établissements dans le Sud-Ouest					3 %	7 %
	Nombre d'emplois dans le Sud-Ouest <sup>4</sup>	25 599	31 680	32 683	33 879		
	Nombre d'emplois à Montréal <sup>5</sup>	755 200	834 500	896 200			
	Croissance annuelle moyenne de l'emploi dans le Sud-Ouest					4 %	1,2 %
	Croissance annuelle moyenne de l'emploi à Montréal					2,7 %	Réf. <sup>6</sup>

### Le Sud-Ouest est dorénavant une destination recherchée et enviable

L'emploi y a crû de 27,7 % de 1996 à 2003, soit en moyenne de 4 % par année contre 2,7 % pour l'ensemble de la ville de Montréal. La création nette d'emplois s'est ralentie depuis trois ans en raison principalement d'importantes pertes d'emplois dans le domaine manufacturier. Cependant, ces pertes ont été compensées par de forts gains d'emplois dans les secteurs des services et de la construction. On constate que les entreprises qui s'installaient dans le Sud-Ouest pour le coût abordable et par accommodement y trouvent des avantages insoupçonnés tels que la proximité du centre-ville, la qualité de vie et un réseautage de plus en plus significatif. Par conséquent, le Sud-Ouest est dorénavant une destination recherchée et enviable.

**Tableau 2**  
Évolution du nombre  
d'établissements par  
industrie 2003/2006<sup>7</sup>

INDUSTRIES	ÉTABLISSEMENTS 2003 (CTI)	ÉTABLISSEMENTS 2006 (SCIAN)	VARIATION %
Ressources naturelles	4	4	0
Fabrication	309	337	+9
Construction	59	149	+152
Transport et entreposage	44	71	+61
Commerce de gros	172	181	+5
Commerce de détail	572	457	-20
Autres services	1 209	1 692	+40
<b>Total</b>	<b>2 369</b>	<b>2 891</b>	<b>+22</b>

**Tableau 3**  
Évolution du nombre  
d'emplois par industrie  
2003/2006

INDUSTRIES	EMPLOIS 2003 (CTI)	EMPLOIS 2006 (SCIAN)	VARIATION %
Ressources naturelles	27	11	-59
Fabrication	7 305	5 738	-21
Construction	652	1 175	+80
Transport et entreposage	1 959	1 482	-24
Commerce de gros	2 457	1 688	-31
Commerce de détail	2 518	2 693	+7
Autres services	16 465	21 092	+28
<b>Total</b>	<b>32 683</b>	<b>33 879</b>	<b>+8</b>

**Tableau 4**  
Évolution de l'emploi  
manufacturier par  
secteur 2003/2006<sup>8</sup>

SECTEURS	2003	2006	VARIATION %
Textile et habillement	620	550	-11
Aliments, boissons et tabac <sup>9</sup>	1 925	1 230	-37
Produits métalliques	845	770	-9
Imprimerie	700	730	+4
Plastiques et caoutchouc	410	210	-49
Papier et bois	490	540	+10
Autres	2 315	1 700	-27
<b>Total</b>	<b>7 305</b>	<b>5 730</b>	<b>-22</b>

Les chiffres du tableau 4 ont été arrondis aux fins de comparaison avec 2003.

**Tableau 5**  
**Portrait de**  
**l'ensemble des**  
**secteurs 2006**

SECTEURS PAR RANG D'EMPLOIS	ÉTABLISSEMENTS	EMPLOIS	MOYENNE EMPLOIS/ ÉTABLISSEMENT
Enseignement, santé, services sociaux	237	5 029	21
Tertiaire moteur <sup>10</sup>	497	4 698	9
Commerce et restauration	624	4 053	6
Services de sécurité	13	3 460	266
Autres services aux particuliers	433	2 168	5
Autres services aux entreprises	131	1 743	13
Autres fabrications	135	1 698	15
Commerce de gros	181	1 688	9
Transport et entreposage	71	1 482	21
Administration publique et utilités publiques	54	1 475	27
Construction	149	1 175	8
Fabrication - aliments, boissons, tabac	25	1 232	49
Fabrication produits métalliques	46	766	15
Imprimerie	60	734	12
Culture et récréotourisme	83	644	8
Fabrication - textile, habillement	41	552	13
Fabrication - papier et bois	21	542	26
Intermédiaires financiers et assurances	41	410	10
Fabrication - plastiques et caoutchouc	7	214	31
Services juridiques et comptabilité	38	105	3
Secteur primaire	4	11	3
<b>Total</b>	<b>2 891</b>	<b>33 879</b>	<b>12</b>

Bien que, depuis 2003, il y ait eu une croissance générale de l'emploi (+4 %) et du nombre d'établissements (+22 %), on constate un déclin de l'emploi dans les industries du transport et de l'entreposage (-24 %), le domaine manufacturier (-21 %) et le commerce de gros (-31 %). La croissance du nombre d'établissements et de l'emploi est particulièrement vive dans les industries de la construction et le secteur des services.

## 1.2 MUTATION PROGRESSIVE DU DOMAINE MANUFACTURIER

Le déclin progressif de l'emploi dans le domaine manufacturier touche l'ensemble du Canada et particulièrement l'est du pays, historiquement industrialisé. L'emploi manufacturier a diminué au Québec de 13 % depuis le début de l'année 2003<sup>11</sup>. Cette tendance, liée à la délocalisation internationale des activités majeures de fabrication, a continué à se faire sentir dans le Sud-Ouest durant les trois dernières années avec un déclin de l'emploi de l'ordre de 21 %.

Cependant, cette tendance pourrait s'accélérer dans le Sud-Ouest avec le développement résidentiel lié à la gentrification peu compatible avec les nuisances inhérentes au domaine de la fabrication. Les plaintes des nouveaux résidents, les contraintes réglementaires municipales, mais surtout la hausse des valeurs foncières peuvent inciter les dirigeants d'entreprises manufacturières à se relocaliser dans un environnement plus facilitant. De plus, il faut aussi tenir compte du fait que la majeure partie de leur main-d'œuvre n'est pas issue du Sud-Ouest ou des arrondissements limitrophes<sup>12</sup>. Il convient d'être vigilant face à une telle tendance dans un territoire comme le Sud-Ouest, qui est le berceau de l'industrialisation au Canada, et où la mixité entre l'industrie et les autres fonctions urbaines a toujours été revendiquée par les groupes de citoyens de l'arrondissement.

Par ailleurs, on constate la santé de certains secteurs industriels. Ainsi, le secteur du papier, carton et bois s'est bien comporté avec une hausse de 10 % de l'emploi. En effet, plusieurs entreprises de recyclage et d'entreposage

**Le secteur de la transformation des produits minéraux bénéficie de la présence de joueurs internationaux ayant réalisé d'importants investissements dans le Sud-Ouest.**

y ont prospéré. Bénéficiant d'une proximité avec le centre-ville, le secteur de l'imprimerie, avec +4 %, maintient aussi sa part relative de l'emploi. Le secteur de la transformation des produits minéraux, avec en tête les métaux et le verre, demeure aussi très important, avec 770 emplois. Celui-ci bénéficie de la présence de joueurs internationaux ayant réalisé d'importants investissements dans le Sud-Ouest<sup>13</sup>. Enfin, le cigarettier Imperial Tobacco Canada a consolidé son siège social canadien dans le Sud-Ouest par l'embauche récente de 300 personnes<sup>14</sup>.

La croissance générale de 9 % du nombre d'établissements, qui est passé de 309 à 337 entre 2003 et 2006, est par ailleurs le signe d'une diversification du tissu industriel, les grands employeurs faisant de plus en plus place à une multiplication de PME sous-traitantes de grands donneurs d'ordres ou occupant des niches spécialisées.

## 1.3 ESSOR DE L'ÉCONOMIE DES SERVICES

**La croissance de l'emploi depuis 2003 correspond à près de 5000 nouveaux postes.**

L'ensemble des services aux particuliers et aux entreprises, incluant la construction, le commerce de détail, les services financiers, l'éducation et la santé connaît une croissance de fond et une diversification dans le Sud-Ouest<sup>15</sup>. La croissance de l'emploi depuis 2003 correspond à près de 5 000 nouveaux postes<sup>16</sup>.

On peut supposer que l'essor substantiel de la construction (+136 % du nombre d'établissements) est lié à la bonne conjoncture récente de cette industrie par ailleurs cyclique, les barrières à l'entrée étant relativement basses pour les entrepreneurs<sup>17</sup>. Enfin, le commerce de détail connaît une croissance de 7 % de l'emploi malgré une concentration résultant en une diminution de 20 % du nombre des établissements depuis 2003. Les services sont dominés sur le territoire par les secteurs publics de la santé, des services sociaux et de l'éducation ainsi que de l'administration publique avec un total de 6 500 emplois. L'arrondissement compte d'importants centres d'accueil, telles les résidences Mance-Décary et Yvon-Brunet qui totalisent 810 employés. On y trouve aussi l'École de technologie supérieure avec plus de 910 employés, dont la croissance est continue et soutenue. Ces établissements vont maintenir leur importance dans l'économie du Sud-Ouest pour les prochaines années, à cause, notamment, du vieillissement de la population et de l'approfondissement de l'économie du savoir.

---

La quasi-totalité des services aux particuliers et aux entreprises connaissent aussi une croissance continue. On trouve ici une variété de services privés aux particuliers avec près de 2 200 emplois et de services aux entreprises avec près de 1 800 emplois. Plus spécifiquement, les services de sécurité, avec 3 460 emplois, connaissent une croissance accélérée. Le secteur culture et récréotourisme, qui compte 650 emplois, et les services financiers et juridiques, avec plus de 600 emplois, sont les autres secteurs en expansion. Les services de sécurité dépendent principalement de deux entreprises, Garda Canada et Groupe 4 Sécuricor.

L'emploi décline cependant dans les secteurs des services qui requièrent beaucoup d'espaces pour leurs activités. En effet, le commerce de gros, qui regroupe 1 700 emplois, a diminué de 31 % depuis 2003. Il en est de même du secteur du transport et de l'entreposage avec 1 500 emplois, soit une diminution de 24 % depuis 2003.

Deux facteurs expliquent ce déclin : d'abord, la hausse du prix des terrains et des loyers industriels consécutive à l'essor pris tant par le développement résidentiel que par l'installation d'activités tertiaires à haute valeur ajoutée; ensuite, les contraintes croissantes d'exploitation et de transport des marchandises dans un environnement de plus en plus enclavé et congestionné.

## 1.4 ESSOR DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

---

Le domaine du tertiaire moteur<sup>18</sup> aurait doublé en cinq ans, passant approximativement de 2 500 emplois en 2000<sup>19</sup> à près de 5 000 emplois actuellement. Le tertiaire moteur comprend d'abord l'industrie du film, de la vidéo, de la musique et du son, qui contribue pour près de 1 800 emplois ou 36 % du total. Mais s'y manifestent aussi les différentes branches des technologies de l'information : les éditeurs de logiciels, les services Internet et de bases de données électroniques et la conception de systèmes informatiques. Enfin, on y trouve la radiotélévision et les télécommunications ; les services scientifiques, techniques et de génie ; le design et l'architecture ainsi que la consultation en gestion et en communication.

**Les trois zones géographiques qui jouxtent le centre-ville sont les grandes bénéficiaires de cet essor**

Dans le cas de ces industries du tertiaire moteur, on ne peut plus parler d'une situation conjoncturelle de localisation dans le Sud-Ouest. En effet, les trois zones géographiques qui jouxtent le centre-ville de Montréal, soit Griffintown/Petite-Bourgogne, Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles, sont les grandes bénéficiaires de cet essor, alors que la zone Côte-Saint-Paul/Émard y participe moins. En ce sens, ces trois zones font partie intégrale du positionnement récent du centre de Montréal en tant que ville de la nouvelle économie.

Sur les 497 entreprises et 4 698 emplois recensés, la zone Pointe-Saint-Charles accapare 128 entreprises et à elle seule près de 50 % de l'emploi, soit 2 213, avec comme créneaux majeurs :

- le cinéma/vidéo/son avec 1 261 emplois ;
- les technologies de l'information avec 346 emplois ;
- le design/architecture avec 200 emplois ;
- la consultation/communication avec 178 emplois ;
- les services scientifiques avec 155 emplois.

Puis suit la zone Griffintown/Petite-Bourgogne, qui affiche 147 entreprises et 1 226 emplois, dont principalement 509 emplois en diffusion radiotélévision/télécoms et 237 emplois en cinéma/vidéo/son. Enfin, autre zone significative, la zone Saint-Henri présente la répartition suivante, soit 148 entreprises et 853 emplois dont 270 en design/architecture et 167 en cinéma/vidéo/son.

L'intensification de la participation du Sud-Ouest dans la nouvelle économie du centre-ville de Montréal résulte des facteurs suivants :

- a) la présence d'au moins six complexes industriels d'envergure abritant des lofts industriels très recherchés par les entreprises en technologies de l'information ;
- b) l'installation dans le Sud-Ouest de chefs de file mondiaux tels que le Groupe Pixcom, Babel Média et Meteor Studio associé à Discovery Channel ;
- c) la présence sur le territoire ou en périphérie immédiate d'universités et de centres de recherche institutionnels tels l'Université Concordia, l'École de technologie supérieure et l'établissement prochain du Centre universitaire de santé de McGill (CUSM) ;
- d) une desserte substantielle du territoire par le transport en commun avec sept stations de métro, sans compter près d'une dizaine en périphérie et un grand nombre de trajets d'autobus<sup>20</sup> ;
- e) l'arrêt depuis 2003 de nouveaux octrois de crédits d'impôt qui favorisaient à proximité du territoire du Sud-Ouest des ensembles immobiliers telles la Cité du multimédia et la Cité du commerce électronique ;
- f) des coûts de location bruts et nets inférieurs à ceux pratiqués dans l'arrondissement Ville-Marie (voir tableau 6).

**Tableau 6**  
Centre-ville  
de Montréal, marché  
immobilier industriel  
et bureau  
1<sup>er</sup> trimestre 2006

COÛT DE LOCATION ANNUEL MÉDIAN AVANT DÉPENSES D'EXPLOITATION	ARRONDISSEMENTS CENTRAUX		
	SUD-OUEST	VILLE-MARIE	PLATEAU MONT-ROYAL
bureaux classe A/pi. <sup>2</sup>	—	22 \$/25,50 \$ <sup>21</sup>	—
bureaux classe B/pi.	12 \$/18 \$	15 \$/18 \$	12 \$/17 \$
bureaux classe C/pi.	7 \$/12 \$	13 \$/15 \$	10 \$/12 \$
industriel léger/pi. <sup>2</sup>	4 \$/5 \$	—	5 \$/6 \$

L'avantage du coût d'hébergement est encore plus marqué actuellement quand on considère les dépenses d'exploitation généralement beaucoup plus élevées au centre-ville historique (Ville-Marie) où le stationnement intérieur requis par le locataire se paie. Le facteur coût de location sera cependant sujet à de multiples changements dans les années qui viennent. Il faut d'abord noter que les coûts de location dans les complexes industriels fortement rénovés du Sud-Ouest sont à la hausse. Il faut aussi mettre en lumière le taux d'occupation des bureaux du centre-ville qui est de 12,3 % au premier trimestre de 2006, donc favorable aux locataires. Ceci amène certains

**Le Sud-Ouest doit donc faire valoir ses avantages comparatifs, incluant le canal de Lachine et une image renouvelée distinctive, qui, bien promus, lui conféreront un pouvoir d'attraction puissant auprès des entreprises.**

locataires à offrir des réductions de prix à l'installation et certains autres à augmenter l'offre de lofts industriels pour les entreprises de la nouvelle économie en convertissant des bureaux réservés auparavant aux activités administratives. Si bien que la concurrence du centre-ville (Ville-Marie) pour attirer des entreprises de la nouvelle économie se poursuivra durant les prochaines années. Le Sud-Ouest doit donc plus que jamais faire valoir ses autres avantages comparatifs, incluant le canal de Lachine et une image renouvelée et distinctive, qui, bien promus, lui conféreront un pouvoir d'attraction puissant auprès de ces entreprises.

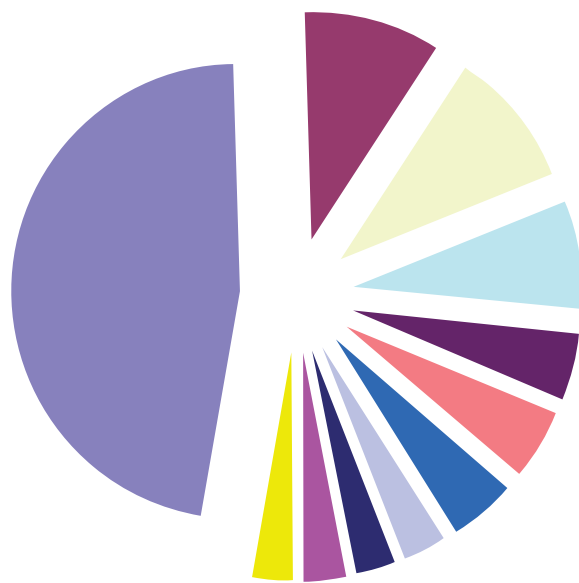
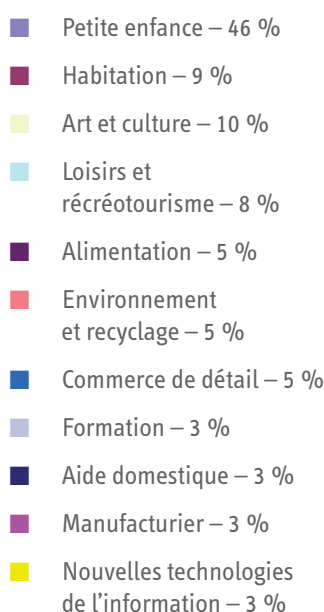
## 1.5 CONSOLIDATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale occupe une place importante dans l'économie du Sud-Ouest de Montréal. Son développement a été favorisé par la mise en place de ressources techniques d'accompagnement et de politiques publiques adaptées. Son ancrage dans la communauté - qui se concrétise, notamment, par l'engagement bénévole soutenu dans les instances démocratiques et, souvent, dans la réalisation des activités - est tout aussi important. Bien qu'évoluant dans un contexte marchand, les entreprises d'économie sociale s'inscrivent donc dans une dynamique particulière qui favorise leur pérennité.

Au printemps 2002, l'arrondissement du Sud-Ouest comptait près de 45 entreprises d'économie sociale. Afin d'en établir un portrait le plus précis possible, un sondage avait été réalisé<sup>22</sup> auprès de celles-ci. Parmi les 45 organismes sondés, 32 ont répondu, pour un taux de réponse très satisfaisant de 71 %. Près de la moitié des répondants œuvraient dans le domaine de la petite enfance. L'autre moitié regroupait des entreprises dans les domaines du récréotourisme, de l'habitation et de l'alimentation. En 2006, certaines entreprises n'existent plus alors que d'autres ont été créées, ce qui porte leur nombre à 40. Les secteurs d'activité sont distribués comme suit :

Au printemps 2002, l'arrondissement du Sud-Ouest comptait près de 45 entreprises d'économie sociale.

**Graphique 1**  
Répartition des secteurs d'activité en économie sociale en 2006<sup>23</sup>



Les entreprises d'économie sociale enregistrent, en 2006, un chiffre d'affaires moyen de plus de 900 000 \$, soit une augmentation de 26 % en quatre ans. En matière d'emploi, elles ont connu une croissance de 5 %<sup>24</sup>, en passant de 18 à 19 emplois en moyenne par entreprise. La structure juridique est homogène et on compte à ce titre 37 organismes à but non lucratif et seulement trois coopératives (deux coopératives de service et une coopérative d'usagers). Ces statuts légaux découlent directement des convictions et objectifs des promoteurs et chaque entreprise a opté pour la structure correspondant le mieux aux idées de ces derniers.

Il importe également de mentionner que le secteur des organismes communautaires, bien qu'il ne réalise que très peu ou pas d'activités marchandes, occupe une place importante dans l'économie du Sud-Ouest<sup>25</sup>. L'arrondissement compte une centaine d'organismes communautaires et leur chiffre d'affaires moyen est de plus de 535 000 \$. En 2002, il était de près de 480 000 \$, soit une augmentation de 19 %<sup>26</sup>. En ce qui concerne l'emploi, on note une légère croissance, en passant d'une moyenne de 14 à 16,5 emplois par organisme.

## 1.6 EXPANSION DU SECTEUR CULTUREL <sup>27</sup>

L'importance économique de la culture s'est fait de plus en plus sentir ces dernières années dans le Sud-Ouest. Quatre cent trente-cinq (435) acteurs culturels étaient recensés en 2005, comparativement à trois cents (300) en 1999. Cela représente une hausse de 45 % ou près de 8 % par année depuis 1999 ; ce qui se traduit par l'existence de 4000 emplois, dont les deux tiers sont à la pige <sup>28</sup>. Depuis 1999, certains secteurs d'activité seraient en baisse : artistes et artisans (notamment arts visuels), cinéma/télé/vidéo, multimédia, musique. Par ailleurs, certains secteurs d'activité seraient en hausse : design graphique, architecture, meubles, mode vestimentaire, photographie, muséologie et patrimoine, antiquités, ébénisterie et fabricants de meubles, diffusion culturelle <sup>29</sup>.

Le tableau 7 donne un aperçu global des 435 entités recensées en 2005 selon leur spécialité <sup>30</sup>. Les principales spécialités présentes dans le Sud-Ouest sont :

- design : secteur qui a connu une hausse partout au Québec ;
- métiers d'art : particulièrement le secteur de l'ébénisterie ; les bâtiments industriels du Sud-Ouest favorisent l'implantation de ce type d'entreprise ;
- photographie : un type d'activité également favorisé par la présence de bâtiments industriels convertis en lofts ateliers.

	SPÉCIALITÉ	NOMBRE	%
Secteur culturel, acteurs culturels recensés par spécialité	Design : graphisme, architecture, intérieur, mode, décors, meubles	108	25 %
	Métiers d'art : ébénisterie	55	13 %
	Photographie	50	11 %
	Arts visuels	40	9 %
	Cinéma/télé/vidéo	28	7 %
	Muséologie et patrimoine	27	7 %
	Musique	18	4 %
	Loisirs culturels	15	3 %
	Arts d'interprétation	13	3 %
	Multimédia	13	3 %
	Littérature et édition	9	2 %
	Programmes spécialisés (écoles)	6	1 %
	Bibliothèques	5	1 %
	Lieux de diffusion	5	1 %
	Autres et non classés	43	10 %
	<b>Total</b>	<b>435</b>	<b>100 %</b>

Le tableau 8 présente un classement des acteurs culturels en quatre catégories exclusives l'une de l'autre, selon la finalité principale de leur activité.

**Tableau 8**  
Secteur culturel,  
acteurs culturels  
selon leur finalité<sup>31</sup>

CATÉGORIE	FINALITÉ	NOMBRE	%
Industries et commerces	Lucrative	283	65 %
Artistes et artisans <sup>32</sup>	Artistique et culturelle	87	20 %
Organismes et entreprises d'économie sociale	Socioculturelle ou socioéconomique	27	6 %
Institutions	Services publics	15	3 %
Non classés	N.A.	23	6 %
<b>Total</b>		<b>435</b>	<b>100 %</b>

**Tableau 9**  
Secteur culturel,  
répartition des  
emplois<sup>33</sup>

CATÉGORIES	NOMBRE D'ENTITÉS	EMPLOIS RÉGULIERS	PIGISTES	EMPLOIS TOTAUX
Industries et commerces	178	1 182	2 153	3 335
Artistes et artisans	35	29	44	73
Organismes et entreprises d'économie sociale	17	53	172	225
Institutions	6	25	10	35
<b>Total</b>	<b>236</b>	<b>1 289</b>	<b>2 379</b>	<b>3 668</b>

**Il y a deux fois plus d'emplois à la pige que d'emplois réguliers**

Notons sans surprise qu'il y a deux fois plus d'emplois à la pige que d'emplois réguliers. C'est une caractéristique du secteur culturel qui ne se limite pas au Sud-Ouest.

Trois enjeux sont à souligner concernant le développement du secteur culturel dans le Sud-Ouest : l'accès aux locaux, la croissance des entreprises et la volonté du milieu. On constate que les activités de création et de production sont menacées par la hausse des loyers. On assiste à une mutation de l'occupation des anciens complexes industriels : les activités artistiques et artisanales sont graduellement remplacées par des activités commerciales et industrielles. Les artistes et artisans, ainsi que les organismes et les entreprises d'économie sociale, éprouvent des difficultés à faire face aux augmentations du coût des loyers. Il y a cependant de leur part une volonté de demeurer dans le Sud-Ouest.

Autre impératif, la croissance des entreprises culturelles passe par une meilleure gestion. Le virage de la mondialisation est déjà entrepris par les entreprises commerciales. La création est maintenant effectuée ici et la production est faite en Asie. Il y a des besoins de financement adapté touchant en particulier les investissements technologiques et l'acquisition des locaux. Les emplois demeurent précaires (pigistes). Chez ces entreprises, le sentiment d'appartenance au Sud-Ouest est faible et il y a peu d'embauche locale. Par ailleurs, on démontre une attitude positive et une ouverture face à ces enjeux. Enfin, en ce qui a trait au marché, les opportunités de développement sont grandissantes : meilleure exploitation du canal de Lachine, du patrimoine artistique (dont le jazz) ainsi que du patrimoine architectural.

La croissance des activités des artistes et artisans se bute à un manque de lieux de diffusion. Ils manifestent le désir de se regrouper, de se concerter et expriment le besoin d'obtenir un soutien ciblé en gestion et en marketing. Certaines opportunités se présentent à eux : nouveaux cafés, canal de Lachine, Centre culturel Georges-Vanier.

En économie sociale, la croissance est freinée par des conditions de travail exigeantes. Il y a beaucoup d'engagement personnel, de bénévolat et de travail à la pîge. Il manque aussi de lieux de diffusion. L'offre de services et de revenus autogénérés est encore déficiente ainsi que le travail en partenariat (privé et public).

De manière générale et pour tous, l'absence d'une image renouvelée du Sud-Ouest nuit au plein essor du secteur culturel. Il y a un besoin de concertation et de regroupement. Cependant, l'arrivée de personnes plus fortunées est synonyme de nouveaux clients potentiels pour la culture.

La volonté du milieu du Sud-Ouest de donner une place centrale à la culture s'articule autour d'un certain nombre d'éléments. Sur le plan institutionnel, il y a une nécessité de rapprocher les écoles du milieu culturel, de multiplier les lieux de diffusion, de rendre les locaux disponibles à la pratique culturelle et de favoriser les échanges d'expertise. La culture pourrait devenir un élément unificateur des quartiers du Sud-Ouest. Plus que jamais, le Sud-Ouest a besoin d'une vision culturelle pour faciliter les changements issus du développement immobilier liés à l'embourgeoisement. En tant que facteur de rayonnement et d'identité, la culture est particulièrement susceptible de contribuer positivement à la définition et à la promotion d'une image renouvelée du Sud-Ouest.

**La culture est particulièrement susceptible de contribuer positivement à la définition et à la promotion d'une image renouvelée du Sud-Ouest**

## 1.7 POTENTIEL DU MARCHÉ COMMERCIAL LOCAL

Les ménages de l'arrondissement du Sud-Ouest représentent un marché dont le potentiel doit être estimé afin d'intervenir dans le développement du commerce de détail et des services de proximité dans l'arrondissement. En 2001, on comptait dans le Sud-Ouest 31 225 ménages ayant un revenu annuel moyen de 36 683 \$, pour un pouvoir d'achat de 1 145 426 675 \$ par année<sup>34</sup>. On peut supposer que le nombre des ménages a continué, depuis 2001, à croître à un rythme plus ou moins équivalent à celui enregistré depuis 1996<sup>35</sup>. De même, il est plus que probable que le revenu moyen des ménages se soit accru avec l'arrivée significative de ménages à revenus supérieurs occupant des logements haut de gamme et provenant pour la plupart d'autres zones de la CMM<sup>36</sup>. On estimera de façon conservatrice une croissance annuelle de 2 % tant du nombre de ménages que du revenu moyen de 2001 à 2006. Si bien qu'on peut raisonnablement établir qu'en 2006, le Sud-Ouest comptait 31 850 ménages ayant un revenu annuel moyen de 37 500 \$, pour un grand total estimé à 1 194 375 000 \$ de revenus annuels.

L'étude du marché commercial réalisée pour le projet immobilier du Nordelec estime qu'environ 22 % de ce revenu se traduit en dépenses locales<sup>37</sup>. Selon l'étude de Statistique Canada portant sur les ménages de la région métropolitaine de Montréal, le cumul des dépenses de proximité tels l'alimentation, l'entretien ménager, les soins de santé, les soins personnels, les loisirs, les produits du tabac et boissons alcoolisées, les jeux de hasard et autres dépenses diverses s'établit à environ 30 % du revenu des ménages<sup>38</sup>. Pour les fins de la présente démonstration, nous statuerons provisoirement qu'environ 25 % des revenus globaux des ménages du Sud-Ouest devraient se traduire en dépenses de consommation locale, pour un total approximatif annuel de 298 343 750 \$, soit près de 300 millions de dollars.

L'étude réalisée pour le projet immobilier du Nordelec porte sur une aire géographique similaire au territoire du Sud-Ouest<sup>39</sup>. L'étude évalue les fuites commerciales actuelles pour ce territoire à environ 100 millions de dollars annuellement<sup>40</sup>. Considérant le développement résidentiel prévu pour les prochaines années et, en conséquence, l'installation d'une population mieux nantie dans le Sud-Ouest, on peut supposer que le niveau de fuites commerciales ira en croissant<sup>41</sup>. Il s'agit donc d'un enjeu qui mériterait d'être mieux étayé et élucidé pour fins d'interventions en faveur de l'emploi et de la qualité de vie dans le Sud-Ouest.

**On peut supposer que le niveau de fuites commerciales ira en croissant**

---

## 1.8 PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE <sup>42</sup> DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

---

### 1.8.1 Origines de la population <sup>43</sup>

En 2001, la population totale du Sud-Ouest se chiffrait à 66 474 personnes (66 434 en 1996), soit 3,7 % de la population de l'île de Montréal. Selon les chiffres publiés sur le site Internet de l'arrondissement du Sud-Ouest, la population s'établissait à 69 604 en 2006, soit une augmentation de 4,7 % depuis 2001. Le recensement de 2001 indique que le cinquième (20,1 %) des personnes demeurant sur le territoire du Centre local d'emploi (CLE) sont nées à l'extérieur du Canada, soit moins que dans l'ensemble de l'île (29,6 %) ; 44,6 % des immigrants sont arrivés depuis 1991 (37,4 % dans l'ensemble de l'île) ; enfin, 19,1 % ont déclaré au recensement appartenir à une minorité visible. Les groupes qui se sont le plus accrus dans le territoire du CLE sont les personnes provenant des pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique latine.

### 1.8.2 Situation familiale

L'arrondissement du Sud-Ouest compte 16 690 familles (avec ou sans enfant), dont 4 820 (28,9 %) sont des familles monoparentales (20,8 % pour l'île de Montréal) ; parmi celles-ci, 85,5 % sont dirigées par une femme. Enfin, 19,7 % des personnes vivent seules.

### 1.8.3 Connaissance des langues officielles

La population francophone atteint 65 %, les anglophones 18 %. Plus de 55 % de la population est bilingue (connaît l'anglais et le français) ; moins de 10,2 % de la population parle seulement l'anglais et 1,6 % ne parle ni l'anglais ni le français.

### 1.8.4 Niveau de scolarité

Le segment de la population comprenant des personnes âgées entre 15 et 64 ans est moins scolarisé dans le Sud-Ouest que dans l'ensemble de l'île de Montréal. On y trouve moins de diplômés universitaires (16,5 % contre 24,2 %) et plus de personnes (12,8 % contre 8,7 % dans l'ensemble de l'île) n'ayant pas étudié au-delà de la neuvième année (troisième secondaire).

Il est important de noter que la génération âgée entre 16 et 35 ans semble nettement plus scolarisée que les générations précédentes. La population des 30 à 44 ans est plus scolarisée que celle des 45 à 64 ans. La tendance indique que les jeunes âgés entre 15 et 29 ans seront plus scolarisés que les deux autres groupes, bien qu'on ne puisse les comparer puisqu'ils n'ont pas tous terminé leurs études. À titre d'exemple :

- chez les personnes âgées entre 15 et 29 ans, 7,1 % n'ont pas étudié au-delà de la troisième année du secondaire ;
- 7,6 % chez les 30-44 ans ;
- 23,8 % chez les 45-64 ans.

Les personnes nées à l'extérieur du Canada sont plus scolarisées et plus nombreuses à détenir un diplôme universitaire (24,6 % contre 14,1 % pour les personnes nées au Canada). Ce n'est toutefois pas le cas des Noirs, détenant en moins grand nombre des diplômes universitaires, et des Latino-Américains.

### 1.8.5 Revenu

La population du territoire est la troisième plus défavorisée des populations des 17 territoires des CLE de l'île de Montréal.

Le revenu annuel moyen des hommes est de 25 872 \$ et est inférieur de 8 048 \$ par rapport à l'île de Montréal. Celui des femmes est de 18 961 \$ et est lui aussi inférieur à leurs homologues de l'île de Montréal. Comme dans l'ensemble de l'île, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne toucher aucun revenu. La population résidant sur le territoire du CLE Pointe-Saint-Charles est la troisième plus défavorisée des populations des 17 territoires des CLE de l'île de Montréal.

### 1.8.6 État de santé de la population <sup>44</sup>

Sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Sud-Ouest–Verdun, l'espérance de vie à la naissance pour les hommes est de 72,3 ans (74,8 ans pour l'île de Montréal) et de 79 ans pour les femmes (81,1 ans pour l'île de Montréal). Le taux de suicide est de 20 cas pour 100 000 (15 pour 100 000 pour l'île de Montréal). Le taux de mortalité infantile est de 6,3 cas pour 1 000 (5,6 cas pour 1 000 sur l'île de Montréal). Le taux de mortalité lié au cancer est de 301 cas pour 100 000 (253 cas sur 100 000 pour l'île de Montréal).

### 1.8.7 Main-d'œuvre locale

#### | TYPE D'INDUSTRIE ET PROFESSION

La population locale travaille principalement dans le grand secteur des services à la production (30,7 %) et, plus particulièrement, dans le secteur des services aux entreprises (13,6 %) et dans celui du transport et des communications (10,5 %).

En second lieu, on trouve les activités reliées au grand secteur des services liés à la consommation (30,4 %) et, plus particulièrement, le secteur des autres services liés à la consommation (14,5 %) et celui du commerce de détail (11,5 %). On observe fréquemment que, dans ce secteur d'activité, on trouve des emplois saisonniers, précaires et que les salaires sont moindres.

Plus du quart de la population active (25,6 %) se trouve dans la catégorie vente et services. La catégorie affaires, finance et administration rassemble 20,4 % de la population occupée, tandis que celle des métiers, transport et machinerie regroupe 11,4 % des travailleurs.

#### | MAIN-D'ŒUVRE

Le taux de chômage pour l'année 2001 s'établissait à 11,6 %, tandis qu'il se maintenait à 9,2 % sur l'ensemble de l'île de Montréal. Les jeunes présentent des taux d'activité et d'emploi inférieurs à ceux observés pour l'ensemble de l'île de Montréal et un taux de chômage supérieur (12,3 % contre 11,3 %). Les jeunes âgés entre 25 et 29 ans composent 15,2 % des prestataires de l'assurance-emploi en 2003 et 10,5 % des prestataires de l'assistance-emploi en mars 2003. Les taux d'activité et d'emploi des adultes âgés entre 45 et 64 ans se chiffrent à 63 % et 57 %, soit 6 et 7,1 points de moins qu'à Montréal, et leur taux de chômage atteint 9,9 % (7,4 % pour Montréal).

Les femmes composent 40 % des prestataires de l'assurance-emploi en 2003 et 50,5 % de ceux de l'assistance-emploi en mars 2003. La population active âgée de 15 ans et plus née à l'étranger (12 060 personnes) présente un taux de chômage de 17,3 %, contre 13,5 % pour l'ensemble de l'île de Montréal. En mars 2003, il y a 9 224 prestataires de l'assistance-emploi dont 74,3 % sont considérés sans contrainte ou avec contraintes temporaires. Plus de 30,1 % des prestataires de l'assistance-emploi sont nés hors du Canada. Les prestataires de l'assistance-emploi du territoire du CLE sont aussi proportionnellement plus nombreux à cumuler de nombreuses années de prestations depuis janvier 1975 : 44,1 % d'entre eux cumulent plus de 10 ans de prestations contre 30,7 % pour l'île de Montréal.

Une analyse plus approfondie permet de constater les faits suivants : les taux de participation au marché du travail sont plus faibles dans le Sud-Ouest qu'en moyenne ailleurs sur l'île de Montréal; le potentiel d'employabilité des personnes en marge du marché du travail y demeure aussi plus bas qu'ailleurs. On peut estimer que les écarts observés au tableau 10 sont encore une bonne représentation de la réalité.

**Tableau 10**  
Montréal/Sud-Ouest,  
indicateurs de  
participation au  
marché du travail,  
population âgée  
de 15 ans et plus<sup>45</sup>

	RÉGION DE MONTRÉAL 2005	ÎLE DE MONTRÉAL 2001	SUD-OUEST 2001 (12 060 PERSONNES)
Taux d'activité	66 %	58 %	55 %
Taux d'emploi	59 %	50 %	46 %
Taux de chômage	11 %	13 %	17 %

Des écarts de respectivement 4,4 et 3 points de pourcentage étaient observables en 2001 pour les taux de chômage, d'emploi et d'activité au détriment du Sud-Ouest par rapport à l'île de Montréal. L'amélioration de la situation de l'emploi dans la région de Montréal observable avec les données de 2005 se transpose certainement dans le Sud-Ouest; cependant, les écarts relatifs subsistent.

Une autre observation intéressante est celle de la répartition professionnelle des bénéficiaires de l'assurance-emploi, soit des personnes réellement actives et aptes au travail.

**Tableau 11**  
Niveau professionnel  
des prestataires de  
l'assurance-emploi :  
moyenne mensuelle  
d'avril 2002 à  
mars 2003<sup>46</sup>

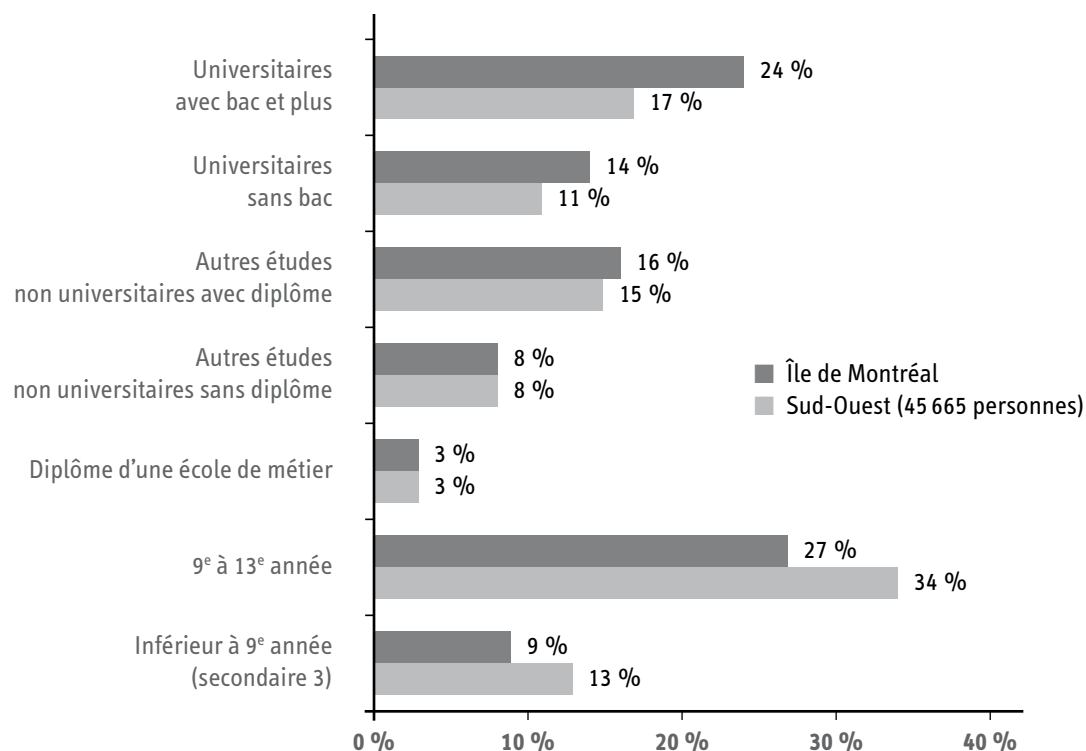
NIVEAU	SUD-OUEST (2 203 PERSONNES)	ÎLE DE MONTRÉAL
Gestion	3 %	5 %
Professionnel	9 %	13 %
Technique et spécialisé	27 %	28 %
Intermédiaire	47 %	35 %
Élémentaire	14 %	19 %
	100 %	100 %

**Le Sud-Ouest affichait une surreprésentation de prestataires ayant une formation secondaire ou spécifique (professionnel court).**

Le Sud-Ouest affichait, lors de l'étude effectuée par Ressources humaines Canada en 2003 (tableau 11), une surreprésentation de prestataires ayant un niveau de compétence de type intermédiaire, soit des travailleurs ayant une formation secondaire ou spécifique (professionnel court). En effet, près de la moitié des prestataires du Sud-Ouest appartiennent à cette catégorie contre 35 % pour l'île de Montréal. Cette catégorie comprend du personnel de bureau, du personnel de soutien aux services de santé, du personnel de la vente et des services, du personnel intermédiaire en transport et machinerie, de même que du personnel relié à la fabrication, à la transformation et au montage en usine.

Graphique 2

Niveau de scolarité de la population âgée entre 15 et 64 ans<sup>47</sup>



Le graphique 2 illustre les différences de niveaux de scolarité entre les résidents du Sud-Ouest et ceux de l'île de Montréal. Ces disparités se situent aux extrêmes du spectre de fréquentation scolaire. En effet, la population du Sud-Ouest demeure surreprésentée sur le plan de la population adulte ayant complété un niveau de scolarité inférieur ou égal au secondaire 5. Dans les niveaux de scolarité intermédiaires, le Sud-Ouest se compare au reste de l'île, soit pour les détenteurs de diplômes d'école de métier et de niveau collégial et les adultes ayant fréquenté ces institutions sans obtenir de diplôme. À l'autre bout du spectre, le Sud-Ouest est sous-représenté en effectif universitaire.

En conclusion, le portrait de la main-d'œuvre résidant dans le Sud-Ouest fait ressortir les grandes particularités suivantes : une main-d'œuvre moins intégrée dans le marché du travail, avec un taux significativement plus faible de population active et un taux de chômage plus élevé. Par ailleurs, cette main-d'œuvre présente un taux de chômage plus accentué dans les professions requérant un niveau de scolarité secondaire, là où on trouve une proportion très significative de la main-d'œuvre du territoire.

### 1.8.8 Lieu de travail

Les résidents du territoire du CLE Pointe-Saint-Charles travaillent principalement au centre-ville sur le territoire de Saint-Alexandre (28,6 %), puis sur leur propre territoire (19,7 %) et, secondairement, sur les territoires des CLE Saint-Laurent (8,3 %) et de LaSalle (6,8 %).

**Tableau 12**

**Arrondissement du Sud-Ouest; provenance géographique des travailleurs par secteur d'activité<sup>48</sup>**

	ARRONDISSEMENTS				TOTAL
	SUD-OUEST	LIMITROPHES <sup>49</sup>	RESTE DE L'ÎLE	HORS ÎLE	
<b>Tous secteurs</b>	<b>21 %</b>	<b>17 %</b>	<b>28 %</b>	<b>34 %</b>	<b>100 %</b>
Manufacturier	15 %	17 %	24 %	44 %	100 %
Construction	19 %	17 %	24 %	40 %	100 %
Services à la consommation	28 %	19 %	26 %	27 %	100 %
Services à la production	20 %	17 %	29 %	34 %	100 %
Services publics	23 %	16 %	33 %	28 %	100 %
<b>Effectifs</b>	<b>5 180</b>	<b>4 215</b>	<b>6 755</b>	<b>8 405</b>	<b>24 555</b>

**La rétention des entreprises manufacturières fondée sur le maintien d'employés locaux risque donc bien de n'être qu'un leurre.**

D'autre part, certains constats ressortent du tableau 12 quant à la provenance des salariés travaillant dans le Sud-Ouest. D'abord, une forte proportion des emplois est occupée par des résidents du Sud-Ouest et des territoires limitrophes, soit 38 %. Cette proportion est beaucoup plus forte, soit 47 %, dans les services à la consommation ou de proximité tels que le commerce et les services privés aux particuliers, dont les établissements sont peu mobiles puisque destinés au marché local. Elle est d'autre part beaucoup moins forte dans le secteur manufacturier où les établissements sont par ailleurs plus mobiles puisque leur production n'est généralement pas destinée au marché local. La rétention des entreprises manufacturières fondée sur le maintien d'employés locaux risque donc de n'être qu'un leurre. En effet, plus de 68 % des salariés du domaine manufacturier du Sud-Ouest proviennent déjà de territoires extérieurs ou non limitrophes au Sud-Ouest; 85 % ne proviennent pas du Sud-Ouest.



## 2 BILAN DES ORIENTATIONS ET PRIORITÉS DU PLAN 2003-2006

### 2.1 BILAN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

---

Un bilan exhaustif des activités et des actions prévues au PALÉE 2003-2006 a été produit par le RESO en décembre 2005<sup>50</sup>. Voici une synthèse des principales réalisations du RESO durant cette période :

#### >>> Orientation 1

##### **Canal de Lachine, axe central de développement**

Durant la période, le RESO a fait des représentations auprès de différentes instances du gouvernement fédéral pour obtenir une deuxième phase d'investissements publics. Le RESO et ses partenaires privilégient une approche d'investissement étagée par projet et par pôle géographique. Par ailleurs, le RESO a été à l'origine de la création de la Société de promotion du canal de Lachine, qui, elle, s'est dotée :

- d'un conseil d'administration représentatif du milieu et des instances publiques ;
- d'une programmation annuelle en 2005 sur le thème *Le canal de Lachine 1825-2005, La part des femmes* ;
- d'un directeur général permanent au début de l'année 2006.

#### >>> Orientation 2

##### **Développement d'une image renouvelée du Sud-Ouest**

Bien que le comité de promotion n'ait pas encore vu le jour, plusieurs démarches préparatoires ont été entreprises avec l'arrondissement, notamment :

- le *Rendez-vous de la Culture du Sud-Ouest*, tenu le 30 mars 2005 et qui réunissait 120 intervenants issus du milieu culturel ;
- le lancement du site Internet *carrefour-immobilier.com/sud-ouest*, qui s'est déroulé le 8 février 2006 et qui a rassemblé 60 participants du milieu immobilier métropolitain sur le thème *Le Sud-Ouest au cœur du devenir de Montréal*.

#### >>> Orientation 3

##### **Rétention, expansion et attraction des entreprises**

De façon générale, le RESO a obtenu que le nouveau plan d'urbanisme de la Ville de Montréal modifie les affectations des cours de triage Turcot et du CN afin de favoriser la création d'emplois. Le RESO a aussi collaboré au projet *Action Embellissement du canal de Lachine (Pro-Vert Sud-Ouest)*, qui, depuis 2002, permet le paysagement sur les terrains en friche du Sud-Ouest.

---

Le service aux entreprises du RESO s'est, pour sa part, engagé dans différentes interventions d'aménagement du territoire au profit de l'emploi :

- des sites contaminés et des stratégies de financement ont été identifiés avec le Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites (CEMRS) ;
- le RESO a signifié à la Ville de Montréal l'importance des incitatifs financiers pour l'attraction d'entreprises lors de chaque consultation publique à laquelle il a participé ;
- une stratégie pour valoriser l'espace industriel et relocaliser les entreprises a permis d'identifier les entreprises en expansion et de déterminer les îlots en redéveloppement, soit Cabot, Saint-Ambroise, Place Turcot, Wellington-Bridge, Griffintown, Nordelec et Dompark ;
- des rencontres sont en cours avec les promoteurs, propriétaires et entreprises des îlots Cabot, Griffintown, Nordelec et Dompark.

Le RESO a soutenu la création de la mutuelle de formation FormaPlus. Il s'agit maintenant d'un regroupement autonome qui dessert près d'une trentaine d'entreprises. La visite de 200 dirigeants d'entreprises a été rendue nécessaire pour la mise sur pied de la mutuelle de formation. FormaPlus vise notamment à regrouper les dirigeants d'entreprises et les responsables des ressources humaines autour des thématiques de la formation. Le projet *Les compétences à l'honneur* a permis l'élaboration d'un répertoire des dix meilleures pratiques de formation, la réalisation de vingt vidéos avec les témoignages de dirigeants et d'employés d'entreprises en formation, la création d'un coffre à outils ainsi que la tenue d'un gala de clôture regroupant plus de 125 personnes.

Le service aux entreprises du RESO a réalisé une série de projets et d'activités pour dépister les dirigeants d'entreprises, les promoteurs immobiliers et assurer la veille et le réseautage économique dont :

- la mise à jour des données concernant les entreprises dans la base de données LIC ;
- les visites de dépistage du secteur Cabot ;
- le réseautage des entreprises du secteur de l'ébénisterie ;
- le soutien à la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest pour le concours UNIO ;
- la mise sur pied d'une banque d'informations pour la localisation d'entreprises et des espaces disponibles, le *carrefour immobilier.com/sud-ouest*.

En ce qui a trait à l'aide à l'entreprise, le service aux entreprises et RESO Investissements inc. ont :

- effectué des démarches auprès des instances publiques et d'institutions financières pour recapitaliser RESO Investissements inc., qui administre 23 projets d'investissement totalisant des prêts de plus de 8,6 millions de dollars ;
- financé, à ce jour, depuis la mise sur pied des fonds, plus de 130 entreprises, pour un total de 8,4 millions de dollars, par l'intermédiaire du programme Jeunes promoteurs, du Fonds local d'investissement (FLI), de la Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE), du Fonds de Développement Emploi-Montréal (FDEM) et de RESO Investissements inc. ;
- créé ou maintenu plus de 576 emplois par ces investissements ; parmi les entreprises financées, 84 sont toujours actives, dont 53 qui poursuivent leurs activités dans le Sud-Ouest de Montréal ;
- réalisé le Tremplin Formation/Productivité auquel ont participé huit dirigeants d'entreprises du Sud-Ouest ; 130 dirigeants d'entreprises ont été rencontrés ;
- soutenu des projets de mise en place de services spécialisés de deuxième ligne pour les dirigeants d'entreprises privées et d'économie sociale.

>>> **Orientation 4**  
**Rétention, expansion et attraction d'entreprises de la nouvelle économie**

Afin d'accélérer l'essor local de la nouvelle économie, quelques projets ont été mis sur pied et réalisés par le RESO, dont :

- la création de la Société pour le soutien des projets d'imagerie numérique pour le cinéma (SPINC), qui a effectué cinq financements conjoints avec le RESO ;
- la réalisation, en 2006, d'activités de réseautage entre les PME technologiques du Sud-Ouest, en collaboration avec l'équipe d'Investissements Grand Montréal de Montréal International ;
- l'adoption par le conseil d'administration, en mars 2005, du *Plan de développement d'un pôle technologique pour le Sud-Ouest de Montréal*. Cette décision pourrait être concrétisée par l'effet d'entraînement de l'annonce de l'implantation du Centre universitaire de santé McGill au sommet de la falaise Saint-Jacques. Un comité de liaison, auquel participe le RESO pour les volets économique et d'employabilité, a été mis sur pied pour maximiser les retombées de ce projet dans le Sud-Ouest ;
- la participation active du RESO aux travaux de la Commission de développement économique de la Ville de Montréal en vue de l'établissement d'un technopôle de la santé ;
- l'amorce de l'implantation d'un centre de contacts clients et de services de post-marché. Un comité d'implantation, présidé par monsieur Jan Cjech, spécialiste reconnu, a été formé à cet effet.

>>> **Orientation 5**  
**Initiative majeure de développement pour la communauté**

Un concept d'aménagement multifonctionnel (récréotourisme, emploi, habitation) a été élaboré et promu par le RESO, le groupe Bâtir son quartier et la Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé. Le projet est caractérisé par :

- la création de 1 000 à 1 300 emplois ; la construction de logements abordables et d'une proportion significative de logements communautaires, favorisant la mixité sociale ;
- l'atteinte d'un consensus important dans la communauté qui a permis de recevoir l'appui du comité des élus du Sud-Ouest, de la Société du Havre de Montréal, de la mairesse de l'arrondissement et du maire de Montréal.

>>> **Orientation 6**  
**Développement du récréotourisme**

Le RESO s'est penché, avec l'entreprise Productions Absolu Saint-Laurent, sur la consolidation de la croisière patrimoniale sur le canal de Lachine :

- en 2005, l'entreprise Productions Absolu Saint-Laurent a connu sa première année d'activité complète ;
- entamée il y a deux ans, la diversification des produits a porté fruit, ce qui s'est traduit par une hausse significative des ventes et de l'achalandage en 2005.

---

>>> **Orientation 7**  
**Développement de l'économie sociale**

Parmi les réalisations les plus significatives en économie sociale, citons :

- la consolidation et l'expansion des services d'aide domestique de l'entreprise La Maisonnette Sud-Ouest, suivies d'une révision de la politique de gestion des ressources ;
- l'achèvement du réseau des Centres de la petite enfance (CPE). Depuis 2003, la finalisation de six projets a permis la création de 325 nouvelles places de garde et de 61 nouveaux emplois ;
- la reconnaissance par Emploi-Québec en 2005 de l'entreprise d'économie sociale CAFÉ Paradoxe, soutenue par le RESO, en tant qu'entreprise d'insertion. Auparavant, en 2004, cette entreprise avait complété son plan d'affaires et précisé son marché, soit la gestion et la production d'événements culturels et multimédia. Elle a augmenté substantiellement ses ventes, a renouvelé des équipements et a poursuivi sa mission d'insertion en formant 26 jeunes travailleurs par année ;
- la mise en marché du concept de visites virtuelles d'entreprises développé par le Carrefour jeunesse emploi du Sud-Ouest de Montréal.

>>> **Orientation 8**  
**Soutien au développement du secteur culturel**

Depuis 2003, le secteur culturel a connu une effervescence remarquable dans le Sud-Ouest, à laquelle le RESO a été associé. Le RESO a travaillé durant les dernières années au développement d'une synergie entre les acteurs d'un pôle culturel dans le secteur de la rue Notre-Dame (théâtre Corona, Centre culturel Georges-Vanier). Le théâtre Corona a complété ses travaux de rénovation. Le Centre culturel Georges-Vanier, entièrement rénové, s'affirme comme un lieu important de pratiques et de diffusion culturelle. La Table des acteurs culturels, créée en 1997 à l'instigation du RESO et animée par celui-ci, a été relancée à l'occasion de la préparation du *Rendez-vous de la culture du Sud-Ouest*. Parmi les réalisations structurantes pour ce secteur, on retient :

- le portrait du secteur culturel, tant celui des organismes, des entreprises, des emplois que des équipements, a été mis à jour à l'occasion du *Rendez-vous de la culture du Sud-Ouest*, organisé conjointement par l'arrondissement et le RESO et tenu en mars 2005 ;
- l'Association culturelle du Sud-Ouest (ACSO) a obtenu l'appui du Fonds d'économie sociale du Sud-Ouest pour poursuivre ses activités lors de la programmation estivale du canal de Lachine ainsi que pour relancer ses activités au Centre culturel Georges-Vanier ;
- le plan de développement de l'ACSO, élaboré au début de l'année 2005, s'articule autour de trois volets, soit les activités offertes au Centre culturel Georges-Vanier, la médiation culturelle et l'organisation d'une campagne de financement ;
- l'appui organisationnel et financier au développement des activités de diffuseurs culturels du Sud-Ouest, soit : le théâtre Corona, le bistro culturel le Va-et-Vient, la Société de promotion du canal de Lachine (programmation du canal).
- la Cité des artistes, un organisme qui fait la promotion du développement de 400 unités d'ateliers-résidences pour artistes en arts visuels, a choisi le Sud-Ouest (Griffintown) comme secteur d'implantation pour son projet. Le RESO a donné son appui aux démarches de cet organisme.

>>> **Orientation 9**  
**Revitalisation des artères commerciales**

Deux artères commerciales ont plus particulièrement retenu l'attention du RESO :

- le RESO a collaboré avec l'arrondissement du Sud-Ouest pour soutenir la SDC Monk et préparer une demande d'aide auprès de Commercité et de la Fondation Rues principales;
- le RESO a participé à la mise en place de l'organisation du Quartier des antiquaires sur la portion est de la rue Notre-Dame.

>>> **Orientation 10**  
**Encouragement à la mixité sociale dans l'habitation**

L'objectif de réaliser dans le Sud-Ouest 400 unités de logements sociaux dans l'*Opération 5 000 logements* a été dépassé. Le RESO a poursuivi son engagement afin de rendre le logement accessible pour la population locale, par les interventions suivantes :

- la participation aux consultations de la Ville de Montréal portant sur une stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels;
- la participation à la concertation visant le redéveloppement de la cour du CN à Pointe-Saint-Charles, en faisant une place au logement abordable et social;
- la concentration des efforts en matière d'habitation sur la définition et la promotion du projet de redéveloppement du Site des postes, lequel met de l'avant une mixité de fonctions et une mixité sociale, avec un potentiel de 625 unités d'habitation, incluant du logement communautaire et coopératif, du logement privé abordable et l'accession à la propriété.

---

## 2.2 BILAN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

---

L'atteinte des objectifs contenus dans le Plan de *développement de la main-d'œuvre 2003-2006* a nécessité l'engagement de plusieurs partenaires provenant du milieu communautaire, de l'économie sociale, des entreprises et des institutions. Les projets réalisés ont permis de rejoindre des centaines de personnes sans emploi de l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal.

Voici les principaux points saillants des réalisations de ce plan. Soulignons que ces réalisations sont reliées aux quatre enjeux jugés prioritaires dans le plan.

### >>> **Orientation 1** **Soutenir l'insertion sociale et économique des personnes sans emploi**

Les services en employabilité du RESO ont permis :

- l'accompagnement de 482 personnes en formation générale des adultes avec un taux de succès de 72 % ;
- l'accompagnement de 123 personnes dans des activités de préemployabilité (*Explore Action*) ;
- l'accompagnement de 91 personnes dans six projets de formation professionnelle dans des métiers en demande avec un taux d'obtention du diplôme de 75 % et de placement en emploi de 87 % ;
- l'accompagnement de 946 personnes dans des démarches de « counselling » d'emploi ;
- le démarrage d'un projet novateur de formation de base, l'École des parents, s'adressant à des parents sous-scolarisés de deux quartiers du Sud-Ouest : 24 parents ont été rejoints dans quatre groupes différents.

Les activités du Carrefour jeunesse emploi du Sud-Ouest de Montréal ont permis :

- l'accompagnement de 1 312 jeunes adultes dans différentes démarches visant le retour aux études et l'insertion en emploi ;
- l'accompagnement de 699 jeunes adultes fréquentant le centre de référence du CJE ;
- la réalisation de 48 stages d'exploration (incluant des visites d'entreprises et de centres de formation professionnelle) avec des étudiants âgés entre 16 et 21 ans ;
- le lancement du site Internet VIV (Visites virtuelles d'entreprises et de postes de travail) qui regroupe actuellement 37 entreprises et qui présente plus de 230 profils d'emploi ;
- la mise à jour de la stratégie locale pour les jeunes et l'emploi en collaboration avec plus d'une quarantaine de partenaires.

La cogestion d'un Fonds d'initiatives locales par Emploi-Québec et le RESO a permis :

- d'investir 1 240 150 dollars dans 26 projets soutenus par des organismes du milieu, visant la formation, le développement des compétences génériques et professionnelles et l'intégration en emploi de la main-d'œuvre sans emploi du Sud-Ouest.

Le travail des organismes communautaires du Sud-Ouest auprès des personnes sans emploi a permis :

- à huit organismes communautaires de rejoindre 3 912 personnes dans des activités d'initiation à l'informatique et à Internet ;
- à 10 organismes communautaires dont la mission ou un volet de la mission porte sur le développement de la main-d'œuvre de rejoindre 1 200 personnes dans des activités de préemployabilité et d'employabilité.

>>> **Orientation 2**

**Préparer la relève et développer une culture de formation continue**

Des stratégies de formation de la main-d'œuvre ont été développées et ont notamment permis :

- de rejoindre 235 personnes parmi le personnel des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale à travers 15 activités de formation répondant à leurs besoins;
- de mettre sur pied la mutuelle de formation FormaPlus et de recruter 28 dirigeants d'entreprises intéressés par le projet (membres corporatifs).

Des stratégies de promotion de la main-d'œuvre et des stratégies de promotion d'entreprises et d'organismes ont été développées. Elles ont permis :

- de rejoindre plus de 250 personnes et plus de 50 dirigeants d'entreprises pendant la campagne de promotion *Les compétences à l'honneur*;
- de rejoindre 124 jeunes adultes et des dizaines d'employeurs à l'occasion de l'événement *Mars mois de l'emploi*.

>>> **Orientation 3**

**Appuyer la création d'emplois dans les secteurs ciblés par le plan de développement économique du Sud-Ouest 2003-2006**

La collaboration des promoteurs de projets, des dirigeants d'entreprises, d'organismes et du RESO a permis :

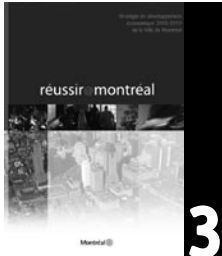
- de rejoindre 150 jeunes adultes dans des activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat;
- d'intégrer 75 jeunes adultes au sein de trois coopératives jeunesse de services.

>>> **Orientation 4**

**Mettre en valeur la main-d'œuvre en emploi et sans emploi du Sud-Ouest**

La collaboration de plusieurs organismes communautaires, des entreprises d'insertion et du RESO a permis :

- de rejoindre plus de 150 personnes annuellement lors des activités de la *Semaine québécoise des adultes en formation*.



# 3 LE PALÉE DU SUD-OUEST DANS LE CONTEXTE DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE

## 3.1 CONTEXTE

---

Depuis l'élaboration du dernier PALÉE, ou *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du Sud-Ouest* en 2003, les instances politiques supérieures de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de la Ville de Montréal ont procédé à l'adoption d'importants documents de planification dont les PALÉE doivent dorénavant tenir compte. Il s'agit principalement :

- du plan de développement économique de la CMM, intitulé *Cap sur le monde : pour une région métropolitaine de Montréal compétitive*;
- du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et des chapitres d'arrondissements adoptés en 2004;
- de *Montréal, ville de savoir*, document d'orientation déposé en 2003;
- de *Réussir à Montréal*, la stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal;
- de la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels*;
- de *Montréal, métropole culturelle*, la politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015;
- du *Plan stratégique de développement durable de la communauté montréalaise*.

Ces documents ont tous été adoptés en 2005.

Enfin, on doit aussi considérer le *Plan de développement touristique de Montréal 2003-2010*, réalisé par Tourisme Montréal, et le *Plan d'action 2006-2007 de la région de Montréal* d'Emploi-Québec qui vient spécifier la mise en œuvre des cinq stratégies régionales adoptées pour la période allant de 2005 à 2008 par le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Le RESO a l'intention de contribuer localement à la concrétisation de ces plans, de ces politiques et de ces stratégies d'ensemble. Il a de plus l'intention d'arrimer le PALÉE avec les attentes formulées par l'arrondissement du Sud-Ouest, tant dans l'entente de gestion conclue dans le cadre du mandat CLD qu'à travers les fréquentes rencontres de travail entre la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement du Sud-Ouest et la direction générale du RESO.

### 3.2 COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM) : CAP SUR LE MONDE, POUR UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL COMPÉTITIVE

Le plan de développement économique de la CMM fournit aux acteurs du développement économique un cadre stratégique afin que la région de Montréal réalise son plein potentiel et se positionne mondialement dans l'économie du savoir. Quatre axes stratégiques ont été retenus :

1. UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE **APPRENANTE**
2. UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE **COMPÉTITIVE ET PROSPÈRE**
3. UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE **ATTRAYANTE**
4. UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE **DE CALIBRE MONDIAL**

Le PALÉE du RESO permet d'actualiser localement les orientations stratégiques de la CMM.

**L'AXE 1, UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE APPRENANTE**, se traduit par la nécessité d'une politique active pour développer l'employabilité afin de permettre la réinsertion en emploi d'une partie de la population qui en est exclue, tout en étant en âge de travailler<sup>51</sup>. Il se traduit aussi par des efforts beaucoup plus substantiels de formation en entreprise :

*« Sur le volet de la formation technique, professionnelle et de la formation continue, un déséquilibre structurel existe entre les besoins de certains secteurs et la qualification de la main-d'œuvre au-delà de la conjoncture, l'adaptation de la main-d'œuvre à travers la formation professionnelle et technique constitue un défi constant<sup>52</sup>. »*

**L'AXE 2, UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE COMPÉTITIVE ET PROSPÈRE**, se fonde particulièrement sur le développement de grappes innovantes à travers un projet d'identification et de structuration des grappes industrielles métropolitaines. Au stade de l'identification, la CMM a entre autres déjà repéré un certain nombre de grappes bien présentes dans le Sud-Ouest<sup>53</sup>. Ainsi, la grappe des technologies de l'information est définie comme une grappe compétitive<sup>54</sup>. La culture, le tourisme et les services sont identifiés par la CMM comme des grappes de rayonnement. À souligner qu'une sous-grappe cinéma/télévision est en train d'être mise en place sous l'instigation du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec. Les technologies environnementales représentent une grappe de pointe. La métallurgie, les papiers et produits du bois sont des grappes de production. À cet effet, une grappe des matériaux incluant particulièrement les métaux et la plasturgie est en gestation<sup>55</sup>.

Par ailleurs, le Grand Sud-Ouest est identifié aux grappes du transport et de la distribution, boisson et impression. Il faut cependant souligner, statistiques à l'appui, que l'arrondissement du Sud-Ouest se distingue de ce portrait, étant déjà fortement engagé dans la nouvelle économie.

**Ce qui est déterminant, c'est la volonté d'une communauté d'aller de concert dans une direction qu'elle a choisie**

Au stade de la structuration des grappes, la CMM prône une approche de bas en haut qui, à l'instar du RESO, fait jouer un rôle primordial aux acteurs locaux du développement économique. La CMM croit que ces intervenants doivent jouer un rôle de catalyseur auprès des entreprises et qu'en définitive : « Ce qui est déterminant, c'est avant tout la volonté d'une communauté d'aller de concert dans une direction qu'elle a elle-même choisie<sup>56</sup>. »

Enfin, le plan de la CMM fait aussi état de la nécessité d'intégrer les groupes défavorisés dans l'économie<sup>57</sup>. Ces orientations font partie de la raison d'être du RESO depuis sa création. En ce sens, on peut ici rappeler à tous les partenaires métropolitains que le RESO est un pionnier, au Québec, de la mise en pratique de ces orientations.

**L'AXE 3, UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE ATTRAYANTE**, interpelle particulièrement les instances municipales, puisqu'il se déploie en trois volets qui les concernent directement : la modernisation des infrastructures municipales, la consolidation du réseau de transport métropolitain et les actions nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie.

**L'AXE 4, UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE DE CALIBRE MONDIAL**, se propose d'élaborer une stratégie de positionnement et d'image de marque pour favoriser le rayonnement international de Montréal.

---

### 3.3 VILLE DE MONTRÉAL

---

La Ville de Montréal est dotée, depuis 2003, d'une panoplie de plans, stratégies et politiques afin d'encadrer son développement. La planification du RESO s'inscrit dans les priorités et orientations préconisées par la Ville centrale et l'arrondissement du Sud-Ouest.

#### **Plan d'urbanisme, chapitre du Sud-Ouest**

En ce qui concerne le chapitre local du plan d'urbanisme, le RESO tient à souligner son adhésion aux enjeux, thèmes et objectifs retenus, et plus particulièrement à certaines actions auxquelles il entend contribuer. Ainsi, la Ville de Montréal a identifié un premier enjeu qui consiste à mettre en valeur les atouts propres à l'arrondissement du Sud-Ouest. L'arrondissement entend d'abord souligner le caractère identitaire du Sud-Ouest. Pour ce faire, il s'est donné différents objectifs, dont celui de reconnaître et de mettre en valeur le caractère distinctif de l'arrondissement et de ses quartiers<sup>58</sup>.

Parmi les actions retenues, celle de favoriser la réalisation d'événements propices au renforcement du sentiment d'appartenance à l'arrondissement rejoint l'action du RESO dans le secteur du récréotourisme. Il en va de même du thème du canal de Lachine où l'arrondissement souhaite soutenir sa mise en valeur à des fins récréotouristiques et culturelles. Le RESO, par le biais de la Société de promotion du canal de Lachine, contribue à la mise en place d'une programmation d'envergure autour d'un produit d'appel en vue de favoriser la mise en valeur des différents pôles du canal.

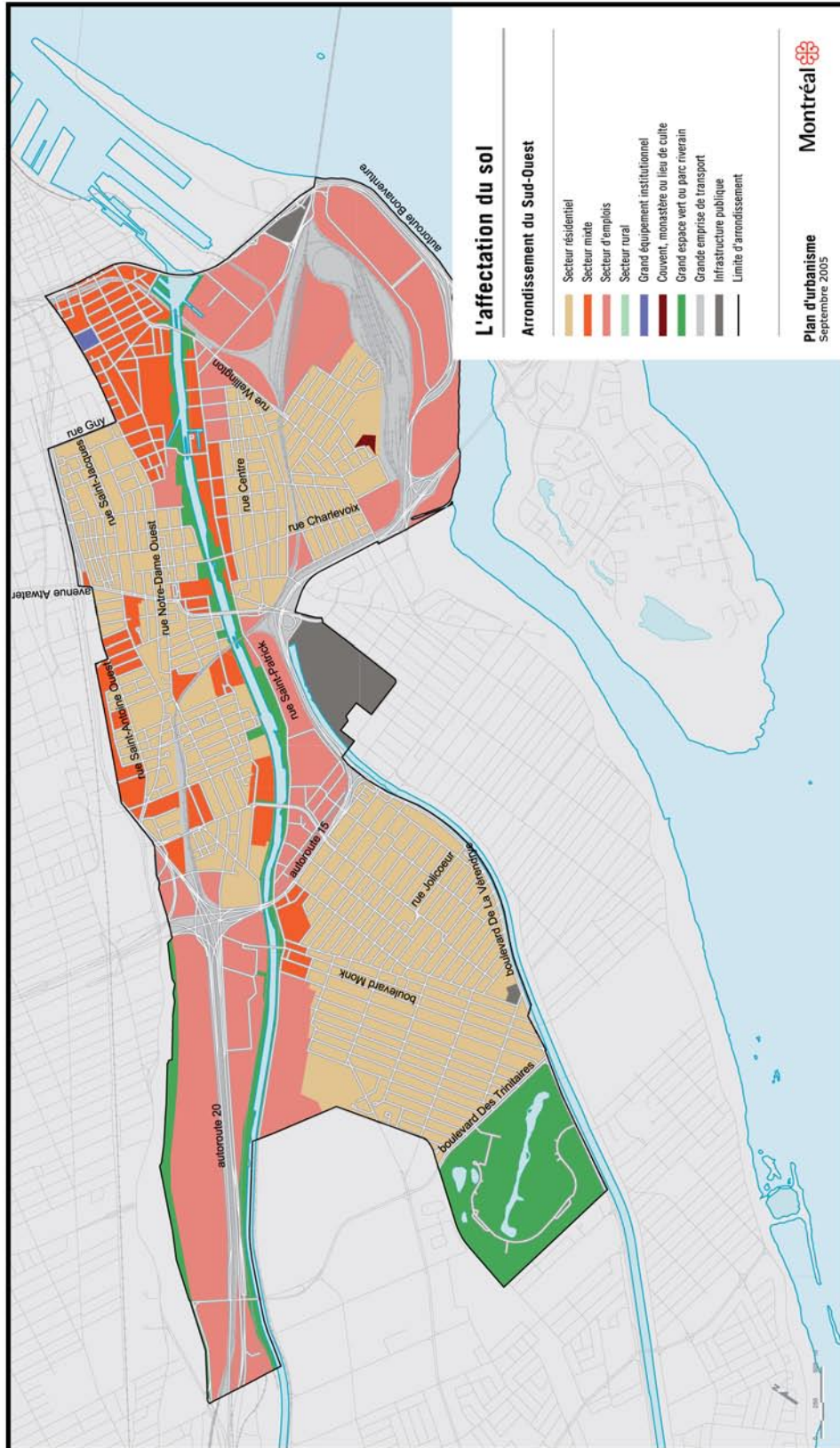
Le plan d'urbanisme insiste sur la proximité du Sud-Ouest au centre-ville de Montréal afin de maximiser les occasions de développement<sup>59</sup>. En collaboration avec l'arrondissement, le RESO poursuit les actions visant à favoriser une intensification de l'occupation du sol dans les secteurs à proximité du centre.

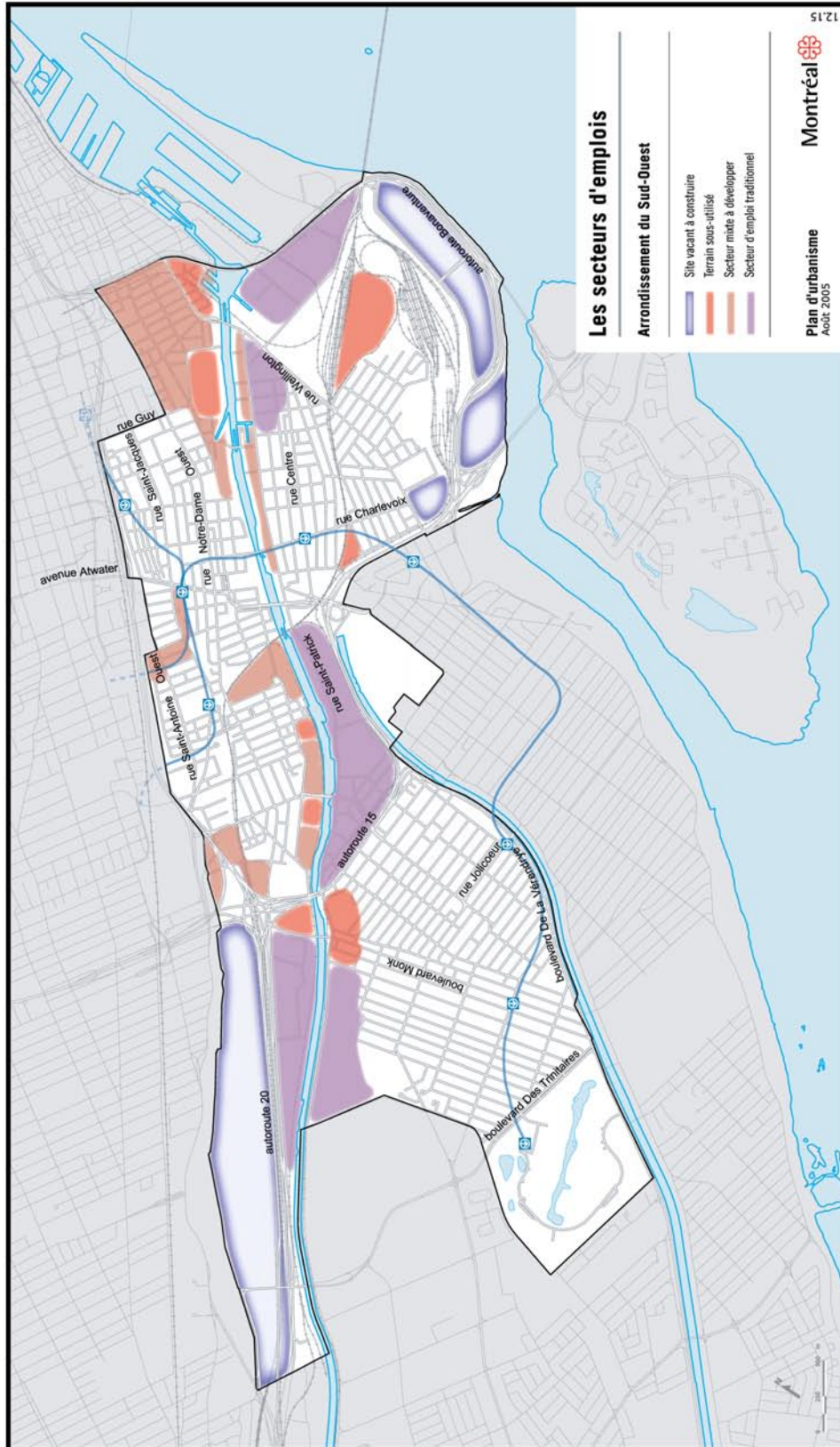
Un second enjeu pour l'arrondissement est de réaliser le plein potentiel de développement économique, social et culturel du Sud-Ouest. En matière économique, l'arrondissement préconise un certain nombre d'objectifs auxquels le RESO peut donner suite dans sa planification. Un premier objectif est de mettre en place les conditions du succès du développement économique<sup>60</sup>. En ce qui a trait aux sites stratégiques, le RESO collabore avec l'arrondissement pour mettre en place le cadre d'aménagement de la cour de triage et ancien atelier du CN, du Technoparc du Sud-Ouest, maintenant appelé Parc d'entreprises Saint-Charles, et de la cour de triage Turcot. Le RESO a déjà beaucoup investi dans le plan d'aménagement d'ensemble du développement de l'ancien site de tri de Postes Canada. Il continue à y déployer tous les efforts requis pour que le redéveloppement de ce site stratégique réponde aux aspirations de la communauté du Sud-Ouest.

Par ailleurs, le RESO joue un rôle de premier plan dans les actions de mise en place d'une structure d'accueil pour les nouvelles entreprises et de mesures favorisant l'entrepreneuriat local. Le RESO poursuit son action traditionnelle de concertation des acteurs économiques et d'échanges avec les institutions d'enseignement.

En matière culturelle, l'arrondissement veut appuyer le développement des lieux de création, d'animation et de diffusion ; il souhaite favoriser leur rayonnement et soutenir les organismes culturels<sup>61</sup>. Le RESO contribue, pour sa part, aux actions permettant la réalisation de projets structurants et novateurs adaptés à des besoins artistiques spécifiques. Le RESO travaille aussi à consolider les pôles et les équipements en soutien aux agents culturels.







### Montréal, ville de savoir<sup>62</sup>

Le rapport déposé en 2003 par un comité d'experts trace des pistes, dont certaines peuvent interpeller le RESO. Ainsi en est-il de tout le processus d'amélioration de l'innovation. Les pistes évoquées sont : favoriser le démarrage et la croissance des jeunes entreprises du savoir ; profiter de la venue d'hôpitaux majeurs pour augmenter le nombre de brevets et de démarrages d'entreprises.

On peut aussi se référer à tout le processus d'amélioration des ressources humaines dans lequel FormaPlus et les entreprises de réinsertion soutenues par le RESO contribuent de manière significative. Le document valorise les approches novatrices des partenaires appuyés par le RESO :

*« Ce qui distingue donc la notion de savoir dans une ville, c'est fondamentalement le caractère créatif de ses activités économiques génératrices de nouveaux savoirs et l'emploi d'une main-d'œuvre non seulement qualifiée, mais aussi capable de faire preuve de capacités de création, de résolution de problèmes et de « leadership » dans l'accomplissement de ses tâches<sup>63</sup>. »*

### Réussir à Montréal<sup>64</sup>

La stratégie de développement économique 2005-2010 rejoint plusieurs volets de la planification locale du RESO. Cette stratégie se décline en cinq axes :

1. Montréal, une destination d'affaires où l'on investit et réussit
2. Montréal, une ville de savoir et de design où les grappes industrielles innovent et performant
3. Montréal, une métropole culturelle d'avant-garde
4. Montréal, une ville où il fait bon vivre et travailler
5. Montréal, une ville internationale et cosmopolite ouverte sur le monde

Sur le plan de l'amélioration de l'environnement d'affaires, le RESO a été à l'origine, avec d'autres CDEC, de l'inclusion d'une préoccupation concernant l'économie sociale dans la stratégie de développement économique de la Ville de Montréal. Le RESO est concerné au plus haut point par la réalisation, par la Ville, des objectifs suivants :

- assurer un traitement fiable et rapide des requêtes des gens d'affaires ;
- offrir des services adéquats aux sièges sociaux et aux filiales d'entreprises étrangères ;
- renforcer les services de première ligne offerts aux entreprises par les CLD présents dans les arrondissements ;
- structurer les services de deuxième ligne en développement économique ;
- favoriser la solidarité et la réussite des entreprises d'économie sociale ;
- favoriser le développement du tertiaire moteur au centre-ville<sup>65</sup> ;
- soutenir la valorisation du cadre bâti et des terrains non construits au centre-ville ;
- relier le centre-ville et l'aéroport Montréal-Trudeau par une navette rapide.

---

En ce qui a trait à la stimulation du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles, le RESO et ses partenaires, tel FormaPlus, contribueront à la réalisation des objectifs suivants :

- soutenir les initiatives favorisant la croissance du taux de diplomation ;
- soutenir et accompagner les projets de développement immobilier des universités ;
- soutenir les initiatives d'accroissement de l'innovation ;
- soutenir la croissance des technologies de l'information et des communications ;
- donner suite à la mobilisation et soutenir la grappe de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel.

Le RESO contribuera au développement de Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde en faisant siens les objectifs suivants :

- soutenir les initiatives d'intensification des liens entre les industries culturelles et technologiques ;
- appuyer l'émergence de la filière des contenus numériques ;
- valoriser la création actuelle ;
- faciliter la réhabilitation d'immeubles pour accueillir des ateliers d'artistes.

En ce qui concerne l'amélioration des milieux de vie, le RESO accordera une attention particulière aux objectifs suivants :

- soutenir l'établissement de commerces de proximité dans les quartiers résidentiels ;
- valoriser les terrains vacants et les zones industrielles ;
- développer les espaces à vocation résidentielle ;
- favoriser le développement des artères commerciales traditionnelles ;
- intensifier et diversifier les activités aux abords des stations de métro ;
- faciliter le déplacement des personnes par transport collectif, principalement dans les zones d'emplois.

Finalement, le RESO sera un partenaire dans l'affirmation du positionnement et la croissance de la notoriété internationale de Montréal, qui consistera principalement à :

- définir et promouvoir l'image de marque de Montréal et de son centre-ville ;
- assurer la compétitivité de Montréal comme destination d'affaires ;
- positionner le centre-ville parmi les principales destinations de tourisme urbain en Amérique du Nord par la mise en valeur du canal de Lachine ;
- consolider l'avantage de Montréal, ville de festivals (par la mise en valeur du canal de Lachine).

La plupart des objectifs de la *Stratégie de développement économique 2005-2010* de la Ville de Montréal sont repris par le RESO en tant que priorités et pistes d'actions concrètes dans le PALÉE 2007-2010 du Sud-Ouest. Une attention particulière sera portée au renforcement des services de première et deuxième lignes aux gens d'affaires ainsi qu'un effort d'accélération de la grappe du cinéma et de l'audiovisuel significativement florissante dans le Sud-Ouest.

## Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels

La stratégie d'inclusion vise à :

- encourager le développement, sur les grands sites, d'une gamme diversifiée de logements pour répondre aux besoins des citoyens ayant des revenus variés ;
- faciliter la construction de logements sociaux et communautaires ;
- stimuler la production de propriétés à prix abordable.

La stratégie constitue l'une des initiatives pour atteindre l'un des objectifs du plan d'urbanisme de Montréal : favoriser la production de 60 000 à 75 000 nouveaux logements d'ici 2014, dont 30 % seraient des logements abordables. Par cette stratégie d'inclusion, l'administration municipale vise spécifiquement deux cibles :

- que 15 % des nouvelles unités d'habitation construites sur le territoire de Montréal soient des logements sociaux et communautaires ;
- qu'une autre proportion de 15 % des nouvelles habitations soit constituée de logements abordables d'initiative privée (propriétés abordables ou logements locatifs).

Dans ce contexte, les arrondissements montréalais sont appelés à établir, pour leur territoire, des objectifs en matière de logements abordables. Ces objectifs devront tenir compte à la fois des objectifs globaux fixés pour l'ensemble de la Ville de Montréal, des besoins et des potentiels d'intervention sur chacun de leur territoire. Ces objectifs étaient déjà défendus par le RESO avant l'adoption du plan d'urbanisme et de la stratégie d'inclusion de logements abordables<sup>66</sup>. Ils font assurément partie de sa raison d'être et se retrouveront encore au cœur de ses interventions en vue de préserver la mixité sociale dans le Sud-Ouest.

## Montréal, métropole culturelle

La politique culturelle de la Ville de Montréal met de l'avant le concept de pôle culturel qui est défini de la façon suivante :

*« L'objectif ultime en est d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture, et de patrimoine vécues par les Montréalais, non seulement au centre-ville, mais tout au cours de la découverte de leur ville... Le pôle émerge quand il commence à rassembler des activités culturelles qui partagent une même dynamique de développement et qui prennent place dans un espace physique dont elles définissent les limites, le caractère, l'identité... La Ville se dotera d'un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels comportant deux volets : un programme de soutien aux pôles culturels destinés à mettre en valeur les pôles ciblés et un programme visant à développer de nouveaux pôles en collaboration avec les arrondissements et partenaires concernés<sup>67</sup>. »*

Le RESO est déterminé à collaborer activement avec la Ville de Montréal afin d'affirmer l'existence d'un pôle culturel reconnu dans le Sud-Ouest, répondant à la définition énoncée plus haut.

## Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise

Par sa mission même, le RESO est un organisme qui fait la promotion du développement économique et social. En 2005, le RESO a aussi affirmé lors de son assemblée générale son engagement envers le développement durable. L'action du RESO s'inscrit maintenant dans les trois sphères du développement durable telles qu'identifiées par la Ville de Montréal : le social, l'économique et l'environnement.

De plus, le RESO a l'intention d'en faire un axe transversal d'intervention pour sa planification 2007-2010<sup>68</sup>. De façon plus spécifique, la Ville veut favoriser le développement de l'industrie conformément aux principes du développement durable<sup>69</sup>. Le RESO veut contribuer à soutenir la mise en valeur de l'expertise montréalaise en matière d'environnement et de développement durable.

---

### 3.4 TOURISME MONTRÉAL : PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE MONTRÉAL 2003-2010

---

Le RESO avait déjà tenu compte, pour l'élaboration du PALÉE 2003-2006, du plan de développement touristique déposé en 2003 par Tourisme Montréal. L'action du RESO continue à se situer dans les priorités de Tourisme Montréal pour les trois prochaines années. En effet, la mise en valeur du plein potentiel du Havre de Montréal fait partie du premier axe de la planification touristique de la métropole. Il contribue à la mise en place d'un centre-ville plus fort, plus attrayant et plus diversifié, en résumé, un centre-ville ayant une valeur ajoutée qui le distinguera des autres centres-villes en Amérique du Nord<sup>70</sup>. Rappelons que l'arrondissement du Sud-Ouest est établi sur une très large partie du territoire du Havre de Montréal.

Cependant, il appert, après trois ans de réalisation, que le plan de développement touristique tient insuffisamment compte de l'essor important du canal de Lachine à titre de pôle d'attraction majeur de la région de Montréal. La mise en valeur du canal de Lachine ne fait d'ailleurs pas partie des 10 projets prioritaires identifiés par Tourisme Montréal; si ce n'est qu'en ce qui a trait à son appartenance implicite au Havre de Montréal. En ce sens, il faut souligner que la zone du canal de Lachine requiert maintenant une seconde phase d'investissements publics pour sa mise en valeur ainsi qu'une programmation d'activités plus diversifiées et d'événements de plus grande envergure appuyés par les pouvoirs publics.

### 3.5 EMPLOI-QUÉBEC : PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2006-2007 DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

---

**Trois aspects du plan d'action régional d'Emploi-Québec ont retenu l'attention du RESO**, compte tenu de ses interventions auprès de la main-d'œuvre sans emploi et indirectement auprès de la main-d'œuvre en emploi, soit : la nécessité du partenariat, les orientations du service public d'emplois et les stratégies de mise en œuvre.

#### | IMPORTANCE DU PARTENARIAT

Emploi-Québec de la région de Montréal entend poursuivre sa collaboration avec ses partenaires en formation, en développement de l'employabilité et en développement économique afin de répondre adéquatement aux besoins de la main-d'œuvre et des entreprises. Cette orientation s'exercera dans une perspective de respect des missions et des expertises respectives, de la complémentarité des interventions à l'intérieur des stratégies régionales et en fonction des ressources disponibles. Parmi ces partenaires, Emploi-Québec cite les Centres locaux de développement (CLD) et les Corporations de développement économique communautaire (CDEC).

C'est ainsi que dans ce plan d'action régional 2006-2007, les cinq stratégies régionales seront mises en œuvre avec la collaboration de plusieurs partenaires et en complémentarité avec les initiatives de mise en œuvre et les ententes conclues par Emploi-Québec. À cet effet, en mars 2005, les discussions entre Emploi-Québec et le Regroupement des CDEC ont résulté en une lettre d'intention visant à actualiser l'entente de partenariat conclue lors de la création d'Emploi-Québec en 1998. Ce cadre permettait à la fois au CLE d'assumer sa responsabilité de gestionnaire de l'offre publique des services d'emploi et à la CDEC d'agir en tant que facilitateur et catalyseur du développement de la main-d'œuvre sur son territoire.

Selon cette entente, le Budget d'initiatives locales (BIL) est dorénavant distribué à l'ensemble des territoires des CLE sous la forme de tables ad hoc de concertation. Les dix CDEC de l'île de Montréal se sont vu confier le mandat de la promotion, du développement et du suivi des projets approuvés en vertu du BIL pour chaque table ad hoc de leur territoire respectif.

De façon plus particulière, dans la foulée des orientations régionales et locales d'Emploi-Québec et compte tenu de l'expertise développée par le RESO au fil des ans en matière de formation et d'insertion de la main-d'œuvre sans emploi, une entente visant à réaffirmer le partenariat entre Emploi-Québec et le RESO pour une période de trois ans a également été conclue en juin 2006.

### | ORIENTATIONS DU SERVICE PUBLIC D'EMPLOI

Les orientations du service public d'emploi répondent aux situations problématiques de la main-d'œuvre, de l'emploi et des entreprises. Elles permettent aussi d'intervenir de manière cohérente dans la perspective de la politique active du marché du travail. La Commission des partenaires du marché du travail a adopté les orientations suivantes dans le plan d'action annuel 2006-2007 du service public d'emploi d'Employ-Québec :

- favoriser la participation au marché du travail et de l'emploi du plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois;
- contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux;
- améliorer la prestation de services aux citoyennes et citoyens, notamment en consolidant la nouvelle agence.

### | CINQ STRATÉGIES RÉGIONALES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX

Afin de résoudre les problèmes associés aux quatre principaux enjeux du marché du travail concernant les personnes à risque de chômage, les personnes ayant des obstacles face à l'emploi, le transfert des compétences ainsi que les entreprises des secteurs à risque, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal poursuivra, en 2006-2007, la mise en œuvre des cinq stratégies régionales adoptées pour la période allant de 2005 à 2008.

Ces stratégies viennent appuyer les grandes orientations d'Employ-Québec à l'égard de ses services publics d'emploi en visant notamment à favoriser la participation au marché du travail du plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises et à améliorer la productivité et la capacité d'adaptation des dirigeants d'entreprises face aux changements. Pour ce qui est de l'orientation visant à améliorer la prestation des services aux citoyennes et citoyens, la direction régionale de Montréal entend poursuivre ses activités de développement du partenariat, de développement de l'information sur le marché du travail et d'amélioration de ses services :

- 1<sup>re</sup> stratégie régionale : accroître l'insertion en emploi des personnes sans emploi, par une intensification des services universels ainsi que par une adaptation de l'information sur le marché du travail à leurs besoins;
- 2<sup>e</sup> stratégie régionale : augmenter les participations à la formation de base et favoriser la rétention par des approches adaptées, telles que l'accompagnement et la mise sur pied de projets pilotes, répondant aux besoins des personnes (sans emploi et en emploi) risquant de connaître des périodes de chômage, principalement de longue durée;
- 3<sup>e</sup> stratégie régionale : mettre en œuvre des formations d'appoint et des projets adaptés aux personnes qui font face à des obstacles à l'emploi, notamment chez les personnes immigrantes, afin d'améliorer leur insertion en emploi;
- 4<sup>e</sup> stratégie régionale : privilégier des interventions en matière de gestion prévisionnelle des ressources humaines et de culture de formation, notamment par des approches novatrices, dans les entreprises des secteurs qui ont besoin d'aide pour maintenir ou créer des emplois<sup>71</sup>;
- 5<sup>e</sup> stratégie régionale : soutenir le développement de pratiques de gestion dans les entreprises en vue de favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des travailleurs immigrants.



## 4 ORIENTATIONS, PRIORITÉS ET PISTES D'ACTION 2007-2010

Deux préoccupations transversales et dix orientations de développement intégré

*Première préoccupation transversale :*

### 4.1 CONSTITUER UNE COMMUNAUTÉ APPRENANTE

---

Toute l'action du RESO est animée par la volonté de constituer une communauté apprenante, car le RESO intervient d'abord auprès des personnes. Cette préoccupation qui émerge de la mission du RESO depuis ses origines est maintenant au cœur de l'actualité du développement local. Trois axes de travail sont plus que jamais interreliés.

Il s'agit d'abord de redonner aux résidants du Sud-Ouest la capacité d'évoluer au sein du marché de l'emploi. Par la suite, il faut participer activement à la formation de la main-d'œuvre en entreprise. Finalement, il faut orienter et former les dirigeants d'entreprise lorsqu'ils démarrent des entreprises ou qu'ils en préparent l'expansion. L'ensemble de ces axes constitue, en matière de moyen, le premier dénominateur commun de l'action du RESO.

*Deuxième préoccupation transversale :*

### 4.2 INSTAURER UNE APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

Par ailleurs, en 2005, le RESO a fait du développement durable le thème de son assemblée générale. Cette thématique a été reprise lors d'une conférence tenue en mai 2006 au CEMRS<sup>72</sup> qui a rassemblé des dizaines de participants et d'experts. Le RESO a l'intention, pour la période s'étalant de 2007 à 2010, de faire du développement durable une préoccupation transversale, s'inscrivant dans la mise en œuvre de ses programmes et activités.

Il s'agit en fait d'enrichir les projets de nature économique d'un volet social ou d'un volet environnemental. Le RESO compte ainsi accroître l'intégration des investissements dans l'environnement physique et social et de faire en sorte d'assurer leur apport spécifique en faveur de la communauté du Sud-Ouest. Les entrepreneurs et promoteurs sont conviés à concevoir leurs projets en tenant compte des bénéfices pour la communauté locale. Cette préoccupation constitue, en matière de résultat, le second dénominateur commun de l'action du RESO durant les prochaines années.

## 4.3 DIX ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

### >>> Orientation 1

#### Valorisation de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi

**Enjeux** > Le Sud-Ouest s'est doté d'une expertise concertée de développement de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi. La main-d'œuvre en emploi dans les PME manufacturières est généralement dépourvue de tout service ou programme de perfectionnement et de développement des compétences. Cette main-d'œuvre bénéficie dorénavant dans le Sud-Ouest des services de la mutuelle de formation FormaPlus. Celle-ci devra s'autofinancer au cours des prochaines années en déployant une offre de services complète en formation de la main-d'œuvre à l'intention des PME.

En ce qui a trait aux personnes sans emploi, l'expertise du RESO et de ses partenaires mise sur la capacité des personnes à prendre en charge leur destinée, à vaincre les obstacles qui nuisent à l'atteinte de leurs objectifs et à réussir une intégration sociale et économique autonome et durable. À cet effet, le RESO a développé une expertise originale d'accompagnement qui fait l'envie de bien des organismes de développement de la main-d'œuvre. Cette expertise est reconnue et soutenue par Emploi-Québec grâce aux succès remportés par le travail du RESO visant la qualification de la main-d'œuvre et son intégration en emploi. Par ailleurs, beaucoup d'employeurs sont à la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée. Certains peuvent avoir un intérêt à bénéficier de services ou à être associés à des projets qui faciliteront leurs besoins de recrutement de personnel et de maintien de la main-d'œuvre en emploi.

Dans la foulée des discussions qui ont cours à la Commission des partenaires du marché du travail, il y a des opportunités réelles à saisir afin que les pratiques communautaires et les projets novateurs puissent être mis à contribution dans la mise en œuvre des stratégies gouvernementales visant à contrer les pénuries de main-d'œuvre.

Enfin, le projet VIV, ou Visites virtuelles d'entreprises, mis en place par le Carrefour jeunesse-emploi, permet déjà aux jeunes et moins jeunes de se familiariser avec les professions et métiers en demande sur le marché ainsi qu'avec ces milieux de travail.

#### **Priorités du RESO** >

- Permettre le développement et l'actualisation des compétences des travailleurs en emploi dans les PME du Sud-Ouest.
- Que le service VIV devienne incontournable auprès des entreprises, des écoles et des organismes d'employabilité du Sud-Ouest.
- Associer les entreprises à des projets qui visent le recrutement et le développement des compétences de la main-d'œuvre sans emploi, son intégration en emploi et son maintien en emploi.
- Améliorer l'accès aux mesures de formation et d'emploi afin de rejoindre le plus de personnes possibles.
- Mieux développer l'arrimage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.
- Assurer des conditions facilitantes, tant du point de vue financier que de l'accompagnement.
- Développer des mesures incitatives pour combler les postes semi-spécialisés.
- Assouplir les normes de participation aux mesures.
- S'assurer de la disponibilité de mesures de prévention à l'exclusion.
- Favoriser la mise en œuvre de différents modèles d'arrimage permettant de satisfaire les besoins des personnes en recherche d'emploi et les besoins de main-d'œuvre des entreprises.
- Permettre le développement d'outils et de projets innovateurs favorisant l'intégration sociale et économique des personnes sans emploi.



**Pistes >  
d'action**

- Développer la formation en entreprise à partir du transfert des compétences des employés qualifiés vers la relève.
- Développer les compétences transversales des travailleurs en entreprise (langue, informatique, relations interpersonnelles).
- Accroître le nombre de membres corporatifs de la mutuelle de formation FormaPlus de façon à atteindre l'autofinancement.
- Concevoir une offre d'affaires pour les entreprises et les institutions, tel le CUSM, à partir de la réinsertion au travail des personnes sans emploi.
- Encourager les entreprises du Sud-Ouest à participer pleinement au contenu du portail VIV – visites virtuelles d'entreprises et de milieux de travail.
- Encourager les directions des écoles secondaires et des organismes d'employabilité à utiliser le portail VIV.
- Créer un fonds qui s'appuie sur les besoins identifiés dans la communauté locale et qui vise à trouver des solutions originales à l'insertion sociale et économique des personnes sans emploi.
- Obtenir le plus de souplesse possible dans l'application des normes et règles administratives des mesures d'emploi (décloisonnement, simplification des règles de gestion, adaptation des parcours d'insertion).

>>> **Orientation 2**

**Canal de Lachine, axe central de développement**

**Enjeux** > Le canal de Lachine a connu un essor remarquable au cours des dernières années. Cela est principalement dû à une première phase d'investissements conjoints de 100 millions de dollars de la Ville de Montréal et du gouvernement fédéral entre 1997 et 2002. Le secteur privé a depuis lors pris le relais, dans le domaine résidentiel, en investissant autour du pôle commercial du marché Atwater. Soulignons que la piste cyclable qui longe le canal de Lachine, avec plus d'un million de passages par année, et le marché Atwater sont des lieux de destination reconnus par toute la population de la région de Montréal et qu'ils constituent des leviers importants pour le développement récréotouristique du Sud-Ouest. Ce territoire linéaire, fortement enclavé par l'activité industrielle, se cherche un second souffle. Il y parviendra par l'amélioration des milieux de vie limitrophes, par une diversification et une dynamisation des activités culturelles et récréotouristiques ainsi que par une amélioration constante de la mixité sociale au plan résidentiel. À cet effet, le RESO appuie la Société de promotion du canal de Lachine, laquelle est déjà très présente dans le milieu. Elle a réalisé des programmations annuelles dont la notoriété a dépassé les limites du Sud-Ouest.

**Priorités du RESO** >

- Favoriser la synergie et la mobilisation des principaux acteurs qui œuvrent au développement du canal de Lachine.
- Animer et promouvoir le canal de Lachine par la consolidation des activités existantes et la mise sur pied de nouveaux produits.

**Pistes d'action** >

- Réaliser un festival populaire dans la zone du canal de Lachine.
- Réaliser le projet du Site des postes.
- Compléter et diversifier les investissements publics de la première phase.
- Obtenir une seconde phase d'investissements publics.



### >>> Orientation 3 Promotion d'une image renouvelée du Sud-Ouest

**Enjeux** > Le Sud-Ouest a historiquement été associé à des quartiers ouvriers et industriels où la vie a été rude et l'environnement peu propice à la qualité de vie. Cette situation est en train de changer profondément, particulièrement dans l'axe du canal de Lachine. Cependant, la perception du territoire à l'extérieur a peu évolué, rendant plus difficile la tâche des acteurs économiques. De plus l'appellation Sud-Ouest elle-même attire peu l'attention, réfère à une zone beaucoup plus large que l'arrondissement et, surtout, ne crée pas chez les résidants un fort sentiment identitaire.

Ainsi, les artistes, les commerçants locaux, les promoteurs immobiliers, les dirigeants d'entreprises et les responsables du développement économique se voient présentement hypothéqués par une image (*branding*) négative ainsi qu'une dénomination (*trade mark*) faible et souvent confuse. Cela freine l'attraction d'investisseurs, de talents, de touristes, de clients et de nouveaux résidants. Cet état de fait a été déploré par ces acteurs économiques lors de diverses rencontres organisées par le RESO durant les trois dernières années. Cependant, la définition et la promotion d'une nouvelle image du Sud-Ouest relève tout d'abord des autorités municipales avec lesquelles collabore le RESO.

#### **Priorités** > **du RESO**

- Faciliter la réalisation de projets d'investissements majeurs.
- Travailler en collaboration avec l'arrondissement à une image renouvelée et à la promotion qui s'ensuit, en misant sur le sentiment d'appartenance des résidants, sur la participation de tous les acteurs, ceci en préservant la personnalité des quartiers.
- Faire la promotion du territoire par une multitude de projets rassembleurs, en misant sur les perceptions positives des résidants.
- Projeter l'image d'un milieu viable et agréable dans les quartiers.

#### **Pistes** > **d'action**

- Appuyer la démarche de changement de la dénomination de l'arrondissement.
- Concevoir et mettre en œuvre une campagne de promotion faisant appel à la participation de tous les acteurs économiques, sociaux et culturels de l'arrondissement.
- Éliminer les hypothèques visuelles aux abords du canal de Lachine en intervenant auprès des propriétaires de bâtiments désaffectés.
- Mettre en valeur le capital immobilier du Sud-Ouest à des fins promotionnelles.

>>> **Orientation 4**

**Rétention, expansion et attraction des entreprises**

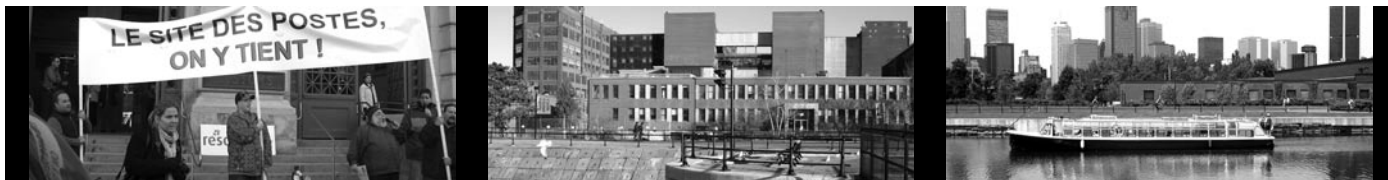
**Enjeux** > Malgré une création soutenue d'entreprises reflétant un tissu industriel de plus en plus diversifié, la base de l'emploi industriel continue à s'effriter dans l'arrondissement. Les grands employeurs diminuent ou réduisent leurs effectifs et la création nette d'emplois survient dans les PME qui embauchent une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Premier constat, le développement des entreprises manufacturières et de la nouvelle économie repose plus que jamais sur l'innovation et la productivité. Cette exigence est conditionnée par le recrutement et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée. En ce sens, le maintien et le développement des compétences dans les PME sont devenus un enjeu primordial auquel répond la mutuelle de formation FormaPlus.

**Priorités du RESO**

- >  Soutenir les entreprises qui ont une viabilité à long terme dans leur secteur d'activité.
- >  Favoriser la diversité du tissu économique tant dans le domaine manufacturier que dans le tertiaire moteur.
- >  Poursuivre la collaboration étroite avec les partenaires régionaux soutenant le perfectionnement et la productivité des PME.
- >  Poursuivre l'effort soutenu et structuré en formation de la main-d'œuvre en emploi dans les PME.
- >  Soutenir stratégiquement les filiales étrangères dans le développement de l'emploi.

**Pistes d'action**

- >  Offrir aux PME du Sud-Ouest un service personnalisé de formation avec les meilleurs fournisseurs, aux meilleurs prix.
- >  Regrouper les responsables de ressources humaines des grandes entreprises.
- >  Instaurer un programme de veille et de dépistage et assurer une réponse rapide et adéquate aux problèmes soulevés par les entreprises.
- >  Adopter une grille de développement durable pour bonifier les projets de financement soumis au RESO.
- >  Accentuer la mise en marché de la mutuelle de formation FormaPlus.
- >  Poursuivre la mise à jour des banques de renseignements économiques tels Carrefour-immobilier et LIC (liste industries et commerces).



## >>> Orientation 5 Développement ou création de pôles d'entreprises

**Enjeux** > Le Sud-Ouest jouit d'avantages comparatifs déterminants et solides pour l'expansion de la nouvelle économie. Il recèle aussi de grandes friches bénéficiant d'un zonage industriel, qui pourraient être développées à d'autres fins que la création d'emplois si on ne leur définit pas une vocation économique spécifique. On remarque aussi que le développement en cours s'effectue dans des bâtiments remarquables, principalement dans les créneaux associés aux technologies de l'information. Une diversification plus grande serait souhaitable tant pour s'assurer que la création d'emplois accompagne le développement immobilier que dans le but de contrer les effets pervers des cycles économiques.

De plus, les orientations du plan d'urbanisme privilégient l'épanouissement de la fonction résidentielle et, de là, la disparition des nuisances majeures dans l'environnement. En conséquence, le maintien des grandes entreprises traditionnelles et le développement des PME manufacturières passent par la concentration de ces entreprises dans des îlots, ou zones, où elles pourront évoluer en harmonie avec l'environnement résidentiel du Sud-Ouest.

### **Priorités du RESO** >

- Mettre sur pied, en concertation, des projets de mise en valeur spécifique des espaces en friche ou à revaloriser.
- Intensifier le développement de l'emploi et des grappes industrielles par complexe (immeuble).
- Donner suite au plan de développement d'un pôle technologique et scientifique en lien avec l'Université McGill et l'École de technologie supérieure.
- Obtenir des programmes de financement et développer de nouvelles stratégies pour soutenir la décontamination des sols.

### **Pistes d'action** >

- Poursuivre la réalisation du projet du Site des postes en tant que projet intégré de développement résidentiel, récréotouristique et d'entreprises de la nouvelle économie.
- Favoriser le redéveloppement du site des anciens ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles à des fins d'emplois.
- Obtenir le désenclavement d'une partie de la cour Turcot pour créer un parc d'entreprises manufacturières.
- Intensifier l'attraction d'entreprises étrangères et la réalisation de partenariats avec les entreprises locales en collaboration avec Montréal International.
- Poursuivre la concertation autour du projet du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) pour permettre au Sud-Ouest de profiter des retombées économiques du secteur des sciences la santé.
- Réaliser un pôle FRIC : formation, récupération et innovation en matière de construction dans la zone Cabot.

>>> **Orientation 6**

**Soutien au développement du récréotourisme**

**Enjeux** > Grâce à la réouverture du canal de Lachine en 2003, le Sud-Ouest prend place au sein de l'offre récréotouristique montréalaise. Le dépôt en 2004 du rapport de la Société du Havre de Montréal, *Le havre de Montréal, Vision 2025*, vient confirmer cette place prééminente du Sud-Ouest dans le produit récréotouristique montréalais. Toutefois, cette entrée en matière tarde à se concrétiser à travers des services et des activités diversifiés. Les projets nationaux et locaux dépendent toujours des deniers publics, les promoteurs privés se cantonnant dans le développement résidentiel. Le RESO doit donc poursuivre son appui aux activités et services émergents qui viennent étoffer l'offre du Sud-Ouest.

**Priorités du RESO**

- >
- Développer de nouveaux services d'hébergement, tels les hôtels, les gîtes et les auberges.
  - Soutenir l'établissement d'un centre de conférences et de congrès sur le territoire du Sud-Ouest.
  - Soutenir le développement d'une offre diversifiée d'attraits fondés sur la mise en valeur des spécificités historiques et sociologiques du Sud-Ouest.

**Pistes d'action**

- >
- Consolider la croisière patrimoniale sur le canal de Lachine.
  - Réaliser le projet d'auberge internationale.
  - Développer et consolider le musée des ondes Émile Berliner.
  - Appuyer la remise en état du Centre culturel NCC/Charles H. Este et actualiser la grille d'activités.
  - Identifier et appuyer un promoteur intéressé par l'établissement d'un centre de conférences et de congrès dans le Sud-Ouest.



## >>> Orientation 7 Soutien au développement de l'économie sociale

**Enjeux** > L'expérience des dernières années permet de mieux évaluer les forces et les faiblesses des différents secteurs où évoluent les entreprises d'économie sociale. La petite enfance connaît une saturation de son développement, ce dernier étant directement lié aux politiques familiales du gouvernement. La restauration se développe difficilement. Certains secteurs d'activité ou types d'entreprises méritent cependant qu'on leur porte une attention particulière, à cause de leur évolution ou de leur potentiel de croissance. Le récrétourisme recèle un potentiel de croissance intéressant et fait d'ailleurs partie des orientations de l'arrondissement et du RESO.

De nouveaux acteurs en économie sociale sont apparus ou ont consolidé leur action dans le secteur des arts et de la culture. Les entreprises d'insertion poursuivront leur phase de consolidation ou alors entreront en phase d'expansion. Concernant les services qui s'adressent aux personnes, les aînés représentent une clientèle qui nécessite de plus en plus d'attention, notamment en aide domestique et en hébergement. En fait, en ce qui a trait à la réorientation des politiques en matière de santé et services sociaux, les entreprises d'économie sociale pourront profiter de certaines opportunités, sans nécessairement se substituer aux services publics existants.

Enfin, le secteur environnemental jouit de circonstances favorables avec l'adoption récente de politiques en matière de développement durable et des programmes de financement spécifiques en gestion des matières résiduelles.

### Priorités du RESO >

- Continuer à offrir de l'aide technique et du « coaching » dans le cadre de la consolidation.
- Poursuivre le réseautage sur les enjeux tels que le recrutement de participants en insertion et les services aux aînés.
- Promouvoir la spécificité des entreprises d'économie sociale.
- Privilégier le secteur environnemental.
- Explorer, sur le plan immobilier, l'accès à la propriété et la négociation des baux préférentiels.
- Favoriser le maillage entre les personnes sans emploi et les entreprises d'économie sociale lorsque les perspectives de création d'emplois le permettent.
- Poursuivre la mise en place d'un service de deuxième ligne en économie sociale en partenariat avec cinq autres CDEC et le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ).

### Pistes d'action >

- Appuyer, pour la diversification des services aux aînés, des organisations telles que l'Alternative communautaire d'habitation et d'intervention de milieu (ACHIM) et La Maisonnette Sud-Ouest.
- Favoriser l'expansion, la relocalisation ou la consolidation de l'entreprise d'économie sociale Café Paradoxe, de Cuisine-Atout entreprise d'insertion et de l'École-Entreprise Formétal.
- Contribuer à la mise en place de conditions favorables au développement d'initiatives en gestion des matières résiduelles dans le secteur Cabot dans le cadre du *Projet de revitalisation urbaine intégrée Opération Galt*.

>>> **Orientation 8**  
**Soutien au développement du secteur culturel**

**Enjeux** > Le secteur culturel est en effervescence dans le Sud-Ouest, où se concentrent 435 acteurs culturels en activité en 2005, dont 300 entreprises et organismes. La hausse du coût des loyers et le manque de lieux de diffusion pénalisent présentement les artistes et artisans. Les opportunités de développement sont par ailleurs nombreuses : exploitation du canal de Lachine, du patrimoine artistique ainsi que du patrimoine architectural, les nouveaux cafés, la programmation du Centre culturel Georges-Vanier et l'arrivée d'une population plus fortunée. Le Sud-Ouest doit finalement profiter de l'occasion offerte par la politique culturelle municipale et devenir un nouveau pôle culturel.

- Priorités du RESO** >
- Attirer et soutenir des centres d'artistes autogérés en créant des liens entre artistes et artisans.
  - Obtenir des incitatifs fiscaux et des dispositions réglementaires pour permettre l'accessibilité aux locaux.
  - Favoriser la médiation culturelle<sup>73</sup> par les maillages entre artistes et artisans.
  - S'assurer de la participation du milieu culturel au renouvellement de l'image du Sud-Ouest.
  - Améliorer la promotion des lieux de diffusion du Sud-Ouest.
  - Faire reconnaître le Sud-Ouest comme un pôle culturel.

- Pistes d'action** >
- Faire reconnaître le Sud-Ouest comme un pôle culturel dans la politique de la Ville de Montréal.
  - Participer à la définition d'une politique culturelle par l'arrondissement.
  - Élargir et relancer la Table des acteurs culturels du Sud-Ouest.
  - Soutenir les organismes en culture tels que l'ACSO.
  - Appuyer la réédition du répertoire culturel du Sud-Ouest.
  - Favoriser le démarrage d'un centre de services pour les artistes en arts visuels.
  - Poursuivre les démarches pour l'implantation de la Cité des artistes (400 ateliers-résidences pour les artistes).



## >>> Orientation 9 Revitalisation des artères commerciales

**Enjeux** > La création de milliers d'emplois dans la nouvelle économie et les services publics ne s'est pas traduite dans le Sud-Ouest par une revitalisation de ses principales artères commerciales, soit la rue Centre, le boulevard Monk et la section de la rue Notre-Dame située à l'ouest de l'avenue Atwater. Cependant, l'essor de l'immobilier résidentiel aux abords du canal de Lachine ainsi que l'émergence du secteur culturel sont à l'origine d'un développement commercial significatif du marché Atwater et de la section de la rue Notre-Dame située à l'est de l'avenue Atwater. Les artères commerciales du Sud-Ouest pourraient grandement profiter de la croissance du développement résidentiel de même que d'interventions de développement économique favorisant tant le cadre physique que le dynamisme et la diversité de l'activité commerciale.

**Priorités du RESO** >

- Assurer la revitalisation des rues Centre, Monk et de la portion ouest d'Atwater.
- Promouvoir la mise en place d'une offre commerciale plus diversifiée en matière de produits et services ainsi que de prix.
- Connaître et documenter les fuites commerciales qui nuisent au Sud-Ouest.

**Pistes d'action** >

- Permettre le financement de la demande de regroupement pour la rue Notre-Dame.
- Soutenir les marchands de la rue Centre, du boulevard Monk et de la rue Notre-Dame (portion à l'ouest de l'avenue Atwater) par le biais du programme Commercié, en collaboration avec la Fondation Rues principales.
- Rehausser l'aménagement urbain par des interventions ciblées portant sur l'identification à l'entrée des artères identifiées, sur le mobilier urbain et sur la trame du domaine public.
- Organiser des concours à l'intention des commerces pour susciter l'intérêt à investir dans les nouveaux secteurs.

>>> **Orientation 10**

**Amélioration de la qualité du milieu et de l'accessibilité aux logements ainsi qu'aux transports**

**Enjeux** > Un développement à deux vitesses s'est instauré dans le Sud-Ouest, que l'effet du marché ne pourra corriger sans des interventions publiques ciblées, faisant appel à la participation des communautés locales tant d'affaires que des résidents eux-mêmes. S'il est intéressant à plusieurs points de vue que le Sud-Ouest connaisse un accroissement de sa population après avoir vécu un dépeuplement massif, ce boom immobilier exerce, par ailleurs, des pressions sur le coût des logements existants et suscite des inquiétudes parmi les résidents les plus pauvres.

De nouvelles opportunités ont cependant vu le jour en matière d'habitation accessible pour les résidents du Sud-Ouest. Ainsi, la stratégie d'inclusion de logements abordables et sociaux de la Ville de Montréal dans les projets résidentiels majeurs, bien qu'incitative, vise un objectif de 30 % de logements abordables, dont la moitié (15 %) de logements sociaux. L'arrondissement du Sud-Ouest a exigé que ces objectifs soient atteints dans des projets récents.

En outre, plusieurs zones d'emplois et d'habitation demeurent très mal desservies par les autobus à partir des nombreuses stations de métro réparties sur le territoire environnant.

Enfin, des organismes du milieu, avec l'appui des élus du Sud-Ouest et de nombreux partenaires, mettent de l'avant un projet mixte de redéveloppement du Site des postes afin notamment de répondre aux besoins de la population en matière d'habitation et d'emploi.

**Priorités  
du RESO** >

- Améliorer la desserte en transport en commun dans certaines zones négligées, en collaboration avec les résidents et les dirigeants d'entreprises.
- Augmenter l'offre en logements sociaux et communautaires afin de répondre aux différents besoins.
- Explorer comment limiter les hausses du coût des loyers dans le Sud-Ouest.
- Diversifier l'offre de logements dans une perspective de mixité sociale en vue de répondre à une diversité des besoins, et ce, sans pénaliser le logement social et communautaire.
- Informer la communauté anglophone défavorisée afin qu'elle bénéficie des services offerts dans son milieu de vie.
- Favoriser l'écocivisme sur le plan de la propreté et du traitement des déchets.
- Améliorer et développer les services de proximité à la population.
- Améliorer la qualité de l'air et diminuer la congestion routière existante dans certaines zones.
- Respecter les milieux de vie lors de la réalisation de grands projets, c'est-à-dire l'équilibre entre emploi, qualité de vie et habitation.
- S'assurer que les grands projets respectent l'histoire, la mémoire et l'identité du Sud-Ouest.

---

**Pistes >  
d'action**

- Intensifier la mobilisation pour que le redéveloppement du Site des postes réponde aux objectifs mis de l'avant par la communauté et que le projet proposé par le RESO et ses partenaires se réalise.
- Maintenir l'obligation d'inclure un minimum de 30 % de logements abordables, dont la moitié (15 %) de logements sociaux, dans tout projet résidentiel majeur (200 unités et plus).
- Explorer les possibilités de créer un fonds d'acquisition pour renforcer l'offre en logements sociaux et communautaires.
- Préciser des cibles et les moyens de les atteindre en matière de diversification de l'offre de logements, dans une perspective de mixité sociale, par la concertation des principaux acteurs communautaires, privés et publics.
- Relancer la concertation pour le redéveloppement de la cour du CN à Pointe-Saint-Charles, entre autres pour fins de logements abordables et sociaux.
- Prioriser le développement du transport en commun et du covoiturage sur le pont Victoria pour désengorger le secteur industriel de Pointe-Saint-Charles.



## 5 LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT

### 5.1 ORGANISATION

---

Le RESO compte mobiliser son organisation à tous les niveaux pour réaliser les actions issues des orientations et des priorités du présent PALÉE. On doit d'abord mentionner le personnel des services d'employabilité, du développement communautaire, de l'économie sociale ainsi que celui des services aux entreprises, qui seront sollicités par la direction du RESO. Le personnel sera soutenu par une gestion des ressources humaines comportant des politiques de planification, d'embauche, d'évaluation du rendement et de formation adaptées aux ressources et aux finalités de l'organisation et conformes à la convention collective<sup>74</sup>.

Le RESO est aussi en mesure de mobiliser l'action citoyenne bénévole, résolument engagée dans ses instances démocratiques, pour le mieux-être de la communauté du Sud-Ouest. On songe principalement au conseil d'administration qui se réunit mensuellement, mais aussi aux bénévoles participant à ses collèges électoraux, à ses multiples comités *ad hoc* et aux comités d'approbation liés aux programmes et aux fonds administrés. Enfin, le RESO peut compter sur une large participation citoyenne lors de son assemblée générale, laquelle a convenu des priorités inscrites au présent PALÉE lors de la rencontre du 27 septembre 2006.

### 5.2 PRINCIPAUX PARTENAIRES

---

Le RESO compte aussi concerter et mobiliser les organismes qui lui sont directement associés tels la Société de promotion du canal de Lachine, la Solide du Sud-Ouest, RESO Investissements inc., le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM) et FormaPlus. À cette courte liste viennent s'ajouter une multitude d'autres organismes intervenant localement dans les sphères reliées aux 10 orientations du PALÉE 2007-2010. Ceux-ci seront aussi interpellés et associés à la réalisation du PALÉE du Sud-Ouest, le RESO cultivant depuis ses origines des liens continus et productifs avec tous les organismes intervenant pour le mieux-être économique et social du Sud-Ouest.

Le mandat CLD implique aussi de faire appel à des partenaires reconnus pour la prestation de certains services. Il s'agit du SAJE Montréal-Métro pour la gestion de l'enveloppe budgétaire du programme Jeunes promoteurs, des services comptables du Fonds de développement Emploi-Montréal pour la gestion du Fonds local d'investissement (FLI) et de Convercité pour les services de consultation entourant la revitalisation des artères commerciales.

Le partenariat développé avec le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) compte également parmi les collaborations qui promettent d'être fructueuses pour la communauté.

Enfin, on ne peut passer sous silence la collaboration franche et étroite qui s'est instaurée entre le RESO et les représentants de l'arrondissement du Sud-Ouest. Ces liens tissés au fil des ans ont une valeur inestimable pour la réalisation du PALÉE 2007-2010. Il en est de même de la collaboration entre le RESO et le CLE de Pointe-Saint-Charles et entre le RESO et le Bureau d'affaires de l'île de Montréal de Développement économique Canada. La confiance et la collaboration réciproque sont des éléments essentiels pour la réalisation d'actions prioritaires partagées et soutenues en commun.

---

## 5.3 PROGRAMMES ET FONDS ADMINISTRÉS

---

Le RESO dispose d'un certain nombre d'outils à caractère financier pour réaliser le *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2007-2010*. Ces outils viennent soutenir l'action-conseil de soutien technique, d'accompagnement spécialisé et d'orientation réalisée par les services du RESO. Voici une description sommaire de la panoplie de programmes et de fonds administrés directement ou indirectement par le RESO :

### Budget d'initiatives locales (BIL)

Le Budget d'initiatives locales apporte un soutien financier aux initiatives locales en développement de la main-d'œuvre du Sud-Ouest. Le financement provient du ministère de l'Emploi et de la Solidarité par l'intermédiaire d'Emploi-Québec<sup>75</sup>.

Une table *ad hoc* locale est mandatée pour administrer le BIL, dont le mandat est de favoriser l'émergence et la réalisation de projets d'employabilité et de développement de la main-d'œuvre qui répondent prioritairement aux besoins des personnes sans emploi du territoire et qui éprouvent des difficultés à s'intégrer dans un parcours vers l'emploi ou sur le marché du travail.

Les projets d'initiatives locales doivent respecter les règles du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) et être en complémentarité avec l'offre de services d'Emploi-Québec. Ils reflètent les priorités locales et tiennent compte des points de convergence entre le *plan d'action local* (PAL) du Centre local d'emploi de Pointe-Saint-Charles et le PALÉE du RESO.

Ces projets correspondent aux programmes et mesures d'Emploi-Québec et en respectent les règles de conformité.

Afin de réaliser son mandat, la table *ad hoc* a mandaté le RESO pour agir à titre d'expert-conseil pour la promotion du BIL, le soutien des promoteurs dans l'élaboration de leurs projets, l'analyse et la recommandation des projets, l'animation et le soutien de la table, le soutien aux promoteurs dans la réalisation ainsi que le suivi et l'évaluation des projets.

Le BIL s'adresse à des organismes sans but lucratif ou à des entreprises d'économie sociale qui favorisent la formation et l'insertion au marché du travail des personnes sans emploi de 18 ans et plus, qui résident généralement et prioritairement sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

#### Les projets soumis doivent :

- s'appuyer sur une bonne connaissance des clientèles visées ;
- être en conformité avec le cadre normatif des mesures d'emploi d'Emploi-Québec ;
- détenir un caractère novateur, en ce sens qu'ils s'inscrivent en complémentarité avec les activités du Centre local d'emploi (CLE), du RESO et des organismes d'employabilité ou d'insertion sociale et professionnelle du territoire ;
- s'intégrer dans la dynamique locale et favoriser le partenariat ;
- favoriser la formation de base et la formation professionnelle ;
- promouvoir l'alternance entre théorie et pratique : travail/étude, formation/stage, formation/insertion, etc. ;
- développer des partenariats avec des employeurs qui favorisent l'insertion et le maintien en emploi.

Les projets pourraient être soutenus plus d'une fois ou jusqu'à ce qu'ils puissent être financés dans un cadre de financement approprié.

### **Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)**

Le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM) est un fonds de capital de développement mis sur pied conjointement par les CDEC montréalaises, la Ville de Montréal, le Fonds de Solidarité FTQ et la Société de développement industriel du Québec. Les gouvernements du Canada et du Québec ont également participé à son financement.

Le FDEM a pour mission le développement économique des arrondissements de Montréal par des investissements dans des petites entreprises viables et rentables, lesquelles démontrent un effet structurant dans la localité visée et un impact sur la création ou le maintien d'emplois locaux.

#### **Le FDEM :**

- s'adresse aux entreprises à but lucratif démontrant une rentabilité à court terme ;
- alloue des prêts participatifs allant de 50 000 à 100 000 \$ lors de la première demande et jusqu'à 150 000 \$ pour une seconde ronde de financement ;
- nécessite une mise de fonds des promoteurs.

Les projets soumis doivent s'inscrire dans les secteurs d'activité manufacturier ou tertiaire moteur.

### **Fonds d'économie sociale du Sud-Ouest (FESSO)**

Le Fonds d'économie sociale du Sud-Ouest (FESSO) vise à soutenir les entreprises et les projets d'économie sociale par le biais d'une aide financière au démarrage, à la consolidation, à l'expansion et à la promotion.

#### **La politique d'investissement du FESSO vise à :**

- déterminer un cadre et un processus d'allocation de fonds équitables et clairs pour les promoteurs et les entreprises ;
- permettre la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins des projets et des entreprises ;
- maximiser l'effet de levier du fonds pour le développement de biens et de services répondant aux besoins de la collectivité du Sud-Ouest.

Le FESSO s'adresse aux organismes sans but lucratif et aux coopératives localisés sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

#### **Les projets soumis doivent :**

- répondre à des besoins identifiés dans la collectivité ou améliorer les biens ou services déjà disponibles ;
- produire des biens ou des services ;
- générer des revenus autonomes contribuant à la viabilité financière de l'organisme ;
- créer ou maintenir des emplois réels, durables et de qualité ;
- administrer les activités courantes et la vie associative selon des valeurs démocratiques ;
- s'inscrire dans les priorités de développement identifiées localement dans le PALÉE ;
- favoriser la rétention à long terme de l'entreprise sur le territoire ;
- favoriser l'embauche locale des personnes sans emploi, particulièrement celles issues de groupes sous-représentés sur le marché du travail.

---

**Fonds local  
d'investissement  
(FLI)**

Le RESO administre le Fonds local d'investissement (FLI) consacré au démarrage ou à la consolidation d'entreprises. Les personnes qui s'adressent au FLI reçoivent le soutien, les conseils et l'aide technique appropriés à des projets ayant atteint le stade de la commercialisation.

**Le FLI appuie les nouveaux entrepreneurs dans leurs projets afin de :**

- créer et soutenir des entreprises viables sur le territoire du Sud-Ouest de Montréal;
- financer le démarrage ou l'expansion des projets portés par les organisations ou les individus;
- soutenir le développement de l'emploi;
- contribuer au développement économique du territoire du Sud-Ouest.

**Le FLI :**

- s'adresse aux travailleurs autonomes, aux entreprises d'économie sociale ainsi qu'aux entreprises à but lucratif;
- investit en prêt simple jusqu'à 25 000 \$;
- nécessite un endossement et une mise de fonds des promoteurs.

**Programme  
Jeunes promoteurs  
(JP)**

Le RESO assure la gestion de l'enveloppe budgétaire du programme Jeunes promoteurs (JP) ainsi que sa distribution. Cette enveloppe est gérée en collaboration avec le SAJE. L'objectif du programme est de soutenir dix jeunes promoteurs pour le démarrage de huit entreprises par année.

**Le programme Jeunes promoteurs :**

- s'adresse aux jeunes âgés entre 18 et 35 ans;
- est assujéti à une mise de fonds paritaire : promoteur et programme JP;
- offre une subvention allant de 3 000 \$ jusqu'à 6 000 \$ par promoteur; allant de 6 000 \$ à 12 000 \$ par projet.

Les projets soumis doivent créer deux emplois en deux ans.

**Programme soutien  
au travail autonome  
(STA)**

Le programme Soutien au travail autonome est administré par Emploi-Québec en collaboration avec le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE). Il vise la création d'entreprises pour les bénéficiaires de la mesure qui sont :

- prestataires de l'assurance-emploi ou qui l'ont été au cours des trois dernières années ou des cinq dernières années dans les cas de maternité;
- prestataires de l'assistance-emploi (sécurité du revenu);
- sans revenu ou à faible revenu.

**RESO  
Investissements inc.**

Mis sur pied par le RESO et le Fonds de solidarité FTQ en 1995, RESO Investissements inc. (RII) est le fonds de capital de risque du Sud-Ouest. Il est issu de la nécessité pour la communauté du Grand Sud-Ouest de Montréal de se doter d'un outil visant à faciliter le démarrage et la croissance d'entreprises créatrices d'emplois, consolider les entreprises existantes et assurer leur enracinement à long terme sur le territoire du Sud-Ouest.

**RESO Investissements inc. :**

- s'adresse aux entreprises à but lucratif et aux entreprises d'économie sociale;
- dessert les arrondissements du Sud-Ouest, de LaSalle et de Lachine;
- intervient en complément aux outils de financement institutionnels et gouvernementaux;
- investit des sommes s'échelonnant de 50 000 à 450 000 \$, en débentures convertibles et prêts participatifs.

Les projets soumis doivent s'inscrire dans le secteur manufacturier, le tertiaire moteur, les sciences de la vie, la robotique, les technologies de pointe et l'industrie avancée, excluant les services financiers, l'immobilier, l'exploration et l'exploitation minière et pétrolière.

**Société locale  
d'investissement  
pour le  
développement  
de l'emploi  
(SOLIDE)**

Le RESO administre la SOLIDE du Sud-Ouest de Montréal, une corporation sans but lucratif qui dispose d'un fonds d'investissement dans le but d'aider financièrement les entreprises nouvelles et existantes économiquement viables, afin de créer et de maintenir des emplois sur le territoire du Sud-Ouest de Montréal.

**La SOLIDE :**

- s'adresse aux entreprises incorporées à but lucratif;
- octroie des prêts participatifs allant de 5 000 à 50 000 \$;
- nécessite une mise de fonds et un endossement personnel des promoteurs.

**Les projets soumis doivent :**

- démontrer une rentabilité à court terme;
- œuvrer dans les secteurs d'activité manufacturier ou tertiaire moteur.

---

## 5.4 INTERVENTIONS DE FACILITATION

---

Le RESO est résolu à mobiliser tous les secteurs de son organisation ainsi que les organismes et institutions partenaires, et à faire le meilleur usage des programmes et des fonds qui lui sont impartis pour réaliser les actions prioritaires inscrites dans le PALÉE 2007-2010. Cependant, la réalisation du PALÉE requiert des interventions spécifiques de partenaires gouvernementaux et institutionnels sans lesquels plusieurs des priorités inscrites au présent PALÉE resteront lettre morte, entraînant l'invalidation de pistes d'action mobilisatrices soutenues par la communauté et ses élus.

Voici une courte liste d'interventions hautement structurantes des pouvoirs publics pouvant mieux contribuer à l'atteinte des objectifs que s'est donné la communauté du Sud-Ouest dans le PALÉE 2007-2010 :

1. Acquisition du terrain du Site des postes par la Société immobilière du Canada.
2. Annonce par le gouvernement fédéral et la Ville de Montréal d'une seconde phase d'investissements pour le canal de Lachine.
3. Dépôt d'un scénario de réaménagement de la cour Turcot par le ministère des Transports du Québec permettant la libération éventuelle d'une partie du terrain pour planifier l'utilisation de l'espace rendu disponible à la fin des travaux afin d'y aménager un parc d'entreprises.
4. Assouplissement de l'application des normes et règles administratives touchant les mesures d'emploi par le Centre local d'emploi de Pointe-Saint-Charles.
5. Rétablissement d'incitatifs municipaux à caractère fiscal ou financier permettant d'agir sur le tissu urbain et spécifiquement le tissu commercial, pour soutenir la revitalisation des artères commerciales Monk, Centre et Notre-Dame, on pense nommément au programme ICI Montréal.
6. Rétablissement d'incitatifs municipaux immobiliers, à caractère fiscal ou financier, pour favoriser l'installation des entreprises dans le Sud-Ouest, on pense nommément au programme ICI Montréal.
7. Rétablissements d'incitatifs municipaux à caractère fiscal ou financier pour faciliter la relocalisation d'entreprises au sein de l'arrondissement du Sud-Ouest.
8. Rétablissement d'incitatifs municipaux à caractère fiscal ou financier facilitant la viabilisation de sites problématiques pour favoriser l'installation des entreprises dans le Sud-Ouest, on pense nommément au programme ICI Montréal.
9. Annonce de nouveaux incitatifs gouvernementaux pour faciliter la décontamination des sols requis pour les projets immobiliers mentionnés au présent PALÉE.
10. Partage plus équitable entre l'arrondissement et la Ville centre des retombées financières fiscales découlant de la taxation des nouveaux projets de construction suscités par le développement économique.



## CONCLUSION

Collectivement, nous pouvons être fiers du chemin parcouru et des réalisations des dernières années. Mais il n'est pas encore temps de baisser la garde; il reste encore de nombreux défis à relever et beaucoup de travail à accomplir. Le PALÉE 2007-2010 interpelle à nouveau tous les partenaires de la relance du Sud-Ouest : les entreprises, les syndicats, les organismes, les institutions et les pouvoirs publics. C'est par la concertation et le partenariat que nous avons toujours réussi et que nous réussirons encore à relever tous ces défis.

La barre est haute, mais nous devons à tous ceux et celles qui ont contribué à la revitalisation du Sud-Ouest au cours des quelque vingt dernières années de garder le cap sur les objectifs qui ont mené à la création du Programme économique de Pointe Saint-Charles en 1984, puis du RESO en 1989. Malgré l'espoir que suscite le renouveau, tout n'est pas joué. Nous devons rester vigilants et redoubler d'ardeur si nous voulons faire du Sud-Ouest un modèle de développement durable et équitable, un endroit où il est possible d'habiter, de travailler, de se divertir et de s'épanouir au sein d'une communauté inclusive et ouverte sur le monde.

À cet égard, il est bon de rappeler l'énoncé de vision adopté par le conseil d'administration du RESO en décembre 2002 :

Le RESO, en tant que regroupement des acteurs sociaux et économiques et des forces vives de la communauté, vise à faire du Sud-Ouest de Montréal et de ses quartiers un milieu de vie et de travail de qualité :

- habité par une population diversifiée,
- intégrant à la vie sociale et économique les jeunes, les adultes et les familles confrontés à la pauvreté et à l'exclusion,
- favorisant le maintien et l'épanouissement de la population locale,
- accueillant envers les nouveaux résidents et les visiteurs,
- offrant une variété de bons emplois dans des entreprises de secteurs diversifiés,
- reconnu pour son entrepreneuriat privé et collectif ainsi que pour sa vitalité culturelle et communautaire,
- innovant en matière économique et sociale,
- mettant en valeur son histoire, sa culture et son patrimoine bâti et vivant,
- intégrant dans un aménagement urbain cohérent et évolutif les fonctions résidentielle, commerciale, industrielle et récréotouristique,
- soucieux de la qualité de son architecture,
- respectueux de son environnement,
- inventif dans la concertation des partenaires,
- participant à l'essor économique et social de Montréal.

Aujourd'hui, alors que de nouveaux pôles d'activités et d'emplois sont en émergence, le Sud-Ouest peut légitimement aspirer à une nouvelle prospérité économique dans un esprit d'équité et de solidarité sociale. La réalisation des objectifs du PALÉE 2007-2010 devrait contribuer à la concrétisation de cette vision stimulante et généreuse.



## NOTES

- 1 Chapitre VI, section 1, article 90.
- 2 Elles seront présentées dans le chapitre 4.
- 3 Les données du Sud-Ouest proviennent, en 1996 et 2000, du Recensement des entreprises et des établissements de Montréal (REEM), effectué par la Ville de Montréal. Les données de 2003 proviennent du REEM 2000, bonifiées par les observations des professionnels du RESO. Les données de 2006 sont issues de la Liste des industries et commerces (LIC) de Montréal, soutenue par une entente de partenariat.
- 4 Idem.
- 5 Les données de l'ensemble de l'île de Montréal proviennent des enquêtes de Statistique Canada.
- 6 Non disponible actuellement.
- 7 En 2003, le portrait des industries faisait référence à la classification CTI, alors qu'en 2006, il est dressé à partir de la classification SCIAN. L'usage de deux modes de classement invalide les comparaisons entre certains secteurs économiques. Ainsi, la banque de données LIC recense plus exhaustivement les petites entreprises et les emplois qui y sont associés, procurant une vision plus fine du territoire. Par ailleurs, ces tableaux donnent un aperçu raisonnablement fiable de l'évolution en cours.
- 8 Les chiffres de l'emploi 2006 ont été volontairement arrondis pour soutenir la comparaison avec les données arrondies de 2003.
- 9 Diminution due à d'importantes pertes d'emplois chez Imperial Tobacco Canada.
- 10 Comprend les secteurs suivants : les technologies de l'information, le cinéma/vidéo/son, le design et l'architecture, la diffusion radiotélévision et les télécoms, la consultation en gestion et en communication et les services scientifiques.
- 11 Don Drummond, économiste en chef de la Banque TD, *Des économies menacées*, La Presse, cahier A 17, 29 août 2006.
- 12 Voir tableau 12.
- 13 Il s'agit des deux groupes liés à Mittal ainsi qu'à Owens-Illinois.
- 14 Il ne s'agit pas d'emplois en fabrication mais plutôt d'emplois en commercialisation à l'échelle du Canada.
- 15 Cette nomenclature des services aux entreprises exclut les services basés sur la connaissance qui sont exportables et font donc partie du tertiaire moteur.
- 16 Voir tableau 3, autres services.
- 17 Cette notion fait référence au fait que la principale difficulté à la création d'une entreprise de construction est l'obtention d'un permis d'entrepreneur ; le coût des immobilisations et des équipements étant relativement bas par rapport à d'autres secteurs (ex. fabrication).
- 18 Il s'agit des secteurs du tertiaire à forte intensité technologique ou en savoir-faire dont les produits et services peuvent soutenir la compétition sur les marchés extérieurs.
- 19 Tiré de Franco Materazzi, *Plan de développement économique du Sud-Ouest de Montréal, 2003-2006*, tableau 5, p.20, RESO, 71 pages, octobre 2002.
- 20 Notons cependant l'absence de desserte dans certaines zones, tel Cabot ou Saint-Ambroise.

- 21 Il s'agit des prix exigés à la Cité du commerce électronique, située au 1350 boulevard René Lévesque Ouest; les locataires actuels bénéficiant toujours des crédits d'impôt octroyés par le gouvernement du Québec.
- 22 <http://www.resomtl.com/fr/> - \_ftn1
- 23 Ce classement est basé sur la nature des produits et services vendus sur le marché par les entreprises. Il importe toutefois de mentionner qu'à cause de leur mission sociale, certaines entreprises peuvent se trouver dans deux classes. Ainsi, par exemple, on compte trois entreprises d'insertion socioéconomique qui pourraient être classées dans le secteur de la formation plutôt que dans celui lié à leur production et un commerce de détail qui pourrait être classé dans le secteur de l'environnement et du recyclage, compte tenu des produits vendus.
- 24 La présence des centres de la petite enfance peut créer une distorsion des résultats, étant donné leurs chiffres d'affaires et le nombre d'employés plus élevé que dans la majorité des autres entreprises d'économie sociale.
- 25 Plusieurs chercheurs classent d'ailleurs l'action communautaire dans l'économie sociale non marchande.
- 26 L'échantillon recensé en 2002 par le RESO était toutefois inférieur à celui recensé en 2006 (40 % des organismes en 2002 et 72 % en 2006).
- 27 L'essentiel de ce portrait est tiré d'une conférence de monsieur Pierre Morrissette, directeur général du RESO, dans le cadre du Rendez-vous de la culture du Sud-Ouest, publiée dans le *Compte rendu du Rendez-vous de la culture du Sud-Ouest*, 30 mars 2005, 67 pages, pp. 24 à 33. Les données qui ont été utilisées sont issues d'une liste des acteurs culturels différente de la Liste Industries et Commerces (LIC) utilisée pour les entreprises de la nouvelle économie par le RESO. Les deux listes ont depuis lors été amalgamées dans la banque de données LIC.
- 28 La méthodologie utilisée dans les études de 1999 et 2005 est cependant différente. Les données de 1999 proviennent d'une enquête effectuée sur le terrain tandis que celles de 2005 sont de sources secondaires (Emploi-Québec) combinées avec certaines entrevues téléphoniques. La mise à jour n'a pas été complétée pour les données de 2005.
- 29 Les secteurs culturels sont dans les faits fortement intégrés à la nouvelle économie. Si bien que les diminutions apparentes de participants impliqués dans de petites entités de certains créneaux culturels peuvent être contrebalancées par une augmentation de l'emploi dans les créneaux analogues associés à la nouvelle économie; par exemple, les arts avec applications numériques où prospèrent des entreprises de plus grande taille. Il en va de même de la croissance de la participation à certains créneaux culturels. Les mêmes données peuvent se trouver à la fois dans la culture et dans certains créneaux du tertiaire moteur.
- 30 Source : cueillette de données qualitatives réalisée par le RESO en février 2005. Cette cueillette a pris la forme de cinq groupes de discussion et de cinq entrevues téléphoniques avec des artistes, des organismes et des entreprises d'économie sociale, des entreprises privées et des institutions. Une étude comparative et une analyse des données ont été effectuées.
- 31 Notons qu'il n'est pas toujours évident de distinguer la catégorie « artistes et artisans » de la catégorie « industrie et commerce ». Certains acteurs culturels se situent à la limite ou chevauchent les deux catégories.
- 32 Il est difficile de faire le décompte de tous les artistes et artisans. Plusieurs raisons expliquent cette difficulté : les artistes et artisans n'ont pas tous pignon sur rue ou ne sont pas tous établis dans des locaux commerciaux; certains préfèrent garder l'anonymat et les revenus ne sont pas connus (artistes de la scène, de la chanson, etc.). Le dénombrement de 87 artistes et artisans est donc à prendre avec réserve.
- 33 Données disponibles pour 236 des 435 acteurs culturels.
- 34 Ville de Montréal, *Arrondissement du Sud-Ouest, profil socioéconomique*, septembre 2004, 12 pages.
- 35 Ville de Montréal, op. cit. p. 2.

- 
- 36 Statistique Canada estime le revenu moyen des ménages de la région métropolitaine de Montréal à 57 138 dollars en 2004. Voir Statistique Canada, *Dépenses moyennes 2004 des ménages par région métropolitaine (Montréal)*, décembre 2005.
- 37 Langlais et ass. *Mise à jour des principales données concernant le projet de développement du secteur du Nordelec*, 22 février 2006, 13 pages, p.7.
- 38 Statistique Canada, *Dépenses moyennes 2004*, op. cit.
- 39 Bien qu'il ne s'agisse pas exactement du même territoire, l'étude porte sur les 27 823 ménages (contre 31 850 pour le Sud-Ouest) établis dans un rayon de deux kilomètres de l'édifice du Nordelec.
- 40 Ce chiffre est obtenu en soustrayant le potentiel actuel de ventes, soit 191 millions de dollars annuellement, des commerces établis dans un rayon de 2 kilomètres de l'édifice du Nordelec des dépenses annuelles potentielles de consommation locale qui sont estimées à 288 millions de dollars.
- 41 On n'a qu'à penser aux projets immobiliers Village Griffintown, Nordelec et Imperial Tobacco Canada, qui sont en voie de réalisation.
- 42 Extrait du *Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi Pointe-Saint-Charles*, INRS-Urbanisation, 23 pages, mai 2004. L'étude repose sur les données du recensement de 2001, les données du recensement intérimaire de 2006 n'étant pas disponibles au moment de réaliser le présent PALÉE.
- 43 À noter que le territoire du CLE Pointe-Saint-Charles correspond à l'arrondissement du Sud-Ouest, excluant Griffintown. Le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) correspond au territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, plus le secteur de Verdun.
- 44 Les données sur la santé de la population proviennent du *Portrait de la population : Centre de santé et de services sociaux de Verdun/Côte Saint-Paul, Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles*, novembre 2004. Les autres données statistiques sont issues du *Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi Pointe-Saint-Charles*, mai 2004, produit par l'Institut national de la recherche scientifique de l'Université du Québec.
- 45 Sources : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales issues de données recueillies pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 15 mai 2001). Taux d'activité : pourcentage de la population active (apte au travail) par rapport aux personnes âgées de 15 ans et plus. Taux d'emploi : pourcentage de la population occupée (en emploi) par rapport au pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. Taux de chômage : pourcentage de la population en chômage (en recherche d'emploi) par rapport à la population active. Statistique Canada, *Caractéristiques de la population active, population de 15 ans et plus, par région économique, par province*, 2005.
- 46 Source : ministère fédéral des Ressources humaines et du Développement des compétences, traitement INRS-UCS, 2003.
- 47 Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales. Traitement INRS-UCS.
- 48 Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales. Traitement INRS-UCS, p. 16. Les données de Statistique Canada peuvent différer de celles du RESO. En effet, l'organisme fédéral procède à des enquêtes sur la base d'échantillons du registre des entreprises. Le RESO utilise des données issues de recensements et de mises à jour terrain.
- 49 Il s'agit des territoires de Ville-Marie, de LaSalle, de Verdun et de Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce.
- 50 RESO, *Bilan Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2003-2006 (volet développement économique)*, Sud-Ouest de Montréal, 1<sup>er</sup> décembre 2006, 58 pages.
- 51 *Cap sur le monde : pour une région métropolitaine de Montréal compétitive*, Communauté métropolitaine de Montréal, février 2005, 138 pages, p. 72-73.

- 52 *Cap sur le Monde*, op. cit., p. 73.
- 53 Entretien téléphonique, le 24 juillet 2006, avec monsieur Yves Charrette, coordonnateur du développement économique métropolitain à la CMM.
- 54 Celle-ci est placée sous la responsabilité de madame Lyne Bouchard de Montréal International.
- 55 Cette grappe est prise en charge par le CLD Des Moulins.
- 56 CMM, op. cit., p.81.
- 57 CMM, op. cit., p.74.
- 58 *Plan d'urbanisme de Montréal*, partie II, chapitre 12, Arrondissement du Sud-Ouest, août 2005, 37 pages, p. 8.
- 59 *Plan d'urbanisme*, op. cit., p. 9.
- 60 *Plan d'urbanisme*, op. cit., p. 11.
- 61 *Plan d'urbanisme*, op. cit., p. 12.
- 62 *Rapport du comité conseil Montréal, ville de savoir*, Pascale Michaud, novembre 2003, 76 pages.
- 63 *Montréal, ville de savoir*, op. cit., p. 20.
- 64 *Réussir à Montréal. La stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal*, mai 2005, 105 pages.
- 65 En tenant pour acquis que le territoire du Sud-Ouest est de plus en plus incorporé au centre-ville de Montréal.
- 66 Ville de Montréal, *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels*, avril 2005, 33 pages, p. 15.
- 67 *Montréal métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015*, septembre 2005, 85 pages, p. 62.
- 68 *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, avril 2005, synthèse, 18 pages, p. 3.
- 69 *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, op. cit. p. 6.
- 70 *Plan de développement touristique de Montréal, Sommaire*, novembre 2003, Tourisme Montréal, 9 pages, page 6.
- 71 Ce sont les secteurs suivants pour 2006-2007 : aliments, boissons et tabac ; commerce de gros ; construction ; fabrication du matériel de transport ; fabrication de produits informatiques, électroniques et électriques ; finance, assurances, immobilier et location ; gestion d'entreprises, services administratifs et autres ; impression et activités connexes ; meubles et produits connexes ; produits du pétrole et produits chimiques ; produits en bois ; produits métalliques ; services professionnels, scientifiques et techniques ; soins de santé et assistance sociale ; textiles ; transport et entreposage ; vêtements et produits du cuir.
- 72 Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites.
- 73 La médiation culturelle consiste à mettre sur pied des projets et des partenariats qui favorisent l'accessibilité aux arts et à la culture et à conscientiser les différents milieux (organismes communautaires, milieu scolaire, milieu des affaires, etc.) à l'exclusion culturelle. Elle comporte des phases de concertation, de conception et de réalisation. La médiation culturelle est un instrument privilégié de la mise en place de la démocratie culturelle participative.
- 74 Les ressources sont principalement les budgets consentis par les différents bailleurs de fonds ; les finalités sont principalement celles issues du PALÉE 2007-2010.
- 75 Le BIL s'élève présentement à 245 600 \$ sur le territoire du Sud-Ouest.



1751, rue Richardson, Bureau 6509, Montréal (Québec) H3K 1G6 **📞 514 931-5737** **📠 514 931-4317**